


Les ECHOS

Neuilly-Plaisance

 Neuilly-Plaisance Ville
www.mairie-neuillyplaisance.com



P.4

DOSSIER DU MOIS :
Le budget

MOMENT
d'exception

P.20

Moment d'Exception

LE MOIS
DE L'ARTISANAT

LE MOIS DE L'ARTISANAT

P.23

Le Mois de l'Artisanat



DE 8H30 À 12H30
DIM.
23
AVR.

CENTRE-VILLE



- 3 EDITO DU MAIRE**
- 4 DOSSIER DU MOIS**
BUDGET 2017
- 8 AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**
- 9 LA VIE NOCÉENNE**
9 SALON DU LIVRE POLICIER
- 10 CONCOURS "LECTURE ACADEMIQUE"**
- 11 CMASC**
RENCONTRE AVEC DES CRÉATEURS DE MODE
- 12 CHANTS UKRAINIENS**
- 13 TPS : LE SUCCÈS D'UNE SOIRÉE JAZZ**

- 13 CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**
- 14 SOIRÉE DANCEFLOOR**
RETOUR SUR UNE SÉANCE SPÉCIALE À "LA FAUVETTE"
- 15 TOURNOI INTERNATIONAL D'ESCRIME DE VILLEMOMBLE**
LES 24H DU BADMINTON
- 16 DON DU SANG**
BOUCHONS D'AMOUR
- 17 MCJ AGRICULTURE**
RESTOS DU CŒUR
- 18 VOITURE ÉLECTRIQUE**
TOURNOI D'ÉCHECS DES ÉCOLES
- 19 RECRUTEMENT EXPRESS**
UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE
- 20 SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE**
20 MOMENT D'EXCEPTION
- 22 COMMERÇANTS 23 AVRIL**
- 23 LE MOIS DE L'EXCELLENCE**
- 24 ARTISANAT**
- 25 SOIRÉE COUNTRY : LE FAR WEST S'INVITE À NEUILLY-PLAISANCE**
- 26 "CYCLE DANS L'ESPACE"**
- CONCERT 125 ANS DE NEUILLY PLAISANCE**
- 27 CONCERT CARITATIF "CURE SANTIFILIPPO"**
FÊTE DES VOISINS
- 28 LA FÊTE DU PARC : 24 JUIN**
- 29 TOURNOI DE FOOT**
ASSOCIATION DES FAMILLES : SPECTACLES POUR LES AMOUREUX DE LA DANSE
"VIVALDI A DIT" JOUE ET CHANTE CATS !
ARC EN CIEL : EXPOSITION HEMAN
ARABESQUE : "ÇA VA SHOW'FFER"
- 30 CMASC : COMPAGNIE THÉÂTRALE "LA FAUVETTE" SUR LES PLANCHES**
EXPÉDITIONS NATURE
- 31 COMMERÇANTS**
- 32 COURRIER DES NOCÉENS**
- 35 JEUX**
ÉTAT CIVIL
- 36 BLOC NOTES**
- 39 TRIBUNES**

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES MOIS

AVRIL 2017

- Vendredi 21 avril**
19h : Vernissage de l'exposition de peinture NONKOUNI - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale
20h : Séance de légende - Cinéma municipal "La Fauvette"
- Du 22 au 26 avril**
Exposition de peinture NONKOUNI - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale
- Samedi 22 avril**
De 20h à 1h du matin : Dancefloor des collégiens - Salle des Fêtes
10h - 10h40 - 11h15 : Club des bébés lecteurs - Bibliothèque municipale
14h : Ateliers de JO - Bibliothèque municipale
16h : Présentation de romans - Bibliothèque municipale
- Dimanche 23 avril**
1^{er} tour des Elections Présidentielles
De 9h à 12h : Animations des commerçants - Avenue du Maréchal Foch (partie piétonne)
- Vendredi 28 avril**
20h30 : Concert Trop Plein de Sons - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale
- Samedi 29 avril**
10h : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale
16h : Heure du conte - Bibliothèque municipale
16h30 : Toques et plumes spécial "adultes" - Bibliothèque municipale
- Dimanche 30 avril**
11h : Cérémonie commémorative - Cour de la Mairie

MAI 2017

- Du mardi 2 au dimanche 7 mai**
Exposition de chefs d'œuvre de Meilleurs Ouvriers de France - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale
- Mardi 2 mai**
20h : Séance spéciale artisanat "Un jour un artisan" - Cinéma municipal "La Fauvette"
- Mercredi 3 mai**
16h30 : Club des 4-6 ans - Bibliothèque municipale
18h : Toques et plumes spécial "ados" - Bibliothèque municipale

Samedi 6 mai

- 10h - 10h40 - 11h15 : Club des bébés lecteurs - Bibliothèque municipale
14h : Séance Ciné-ma Différence - Cinéma municipal "La Fauvette"
19h30 : Spectacle de l'association ARABESQUES - Salle des Fêtes
- Dimanche 7 mai**
2^{ème} tour des Elections Présidentielles
- Lundi 8 mai**
10h20 : Cérémonie commémorative - Place Jean Mermoz
- Mardi 9 mai**
20h : Séance spéciale artisanat "Les brodeuses" - Cinéma municipal "La Fauvette"
- Du vendredi 12 au mercredi 17 mai**
Exposition de l'association Arc-en-Ciel - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale
- Vendredi 12 mai**
19h : Vernissage de l'exposition Arc-en-Ciel - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale
- Samedi 13 mai**
14h : Ateliers de JO - Bibliothèque municipale
14h30 : Cycle spécial "Dans l'espace" avec projection du film "Wall-E" - Cinéma municipal "La Fauvette"
20h30 : Concert de l'association Vivaldi a Dit - Salle des Fêtes
21h15 : Cycle spécial "Dans l'espace" avec projection du film "LIFE - Origine inconnue" - Cinéma municipal "La Fauvette"
23h30 : Cycle spécial "Dans l'espace" avec projection du film "Gravity" - Cinéma municipal "La Fauvette"

Dimanche 14 mai

15h : Concert de l'association Vivaldi a Dit - Salle des Fêtes

Mardi 16 mai

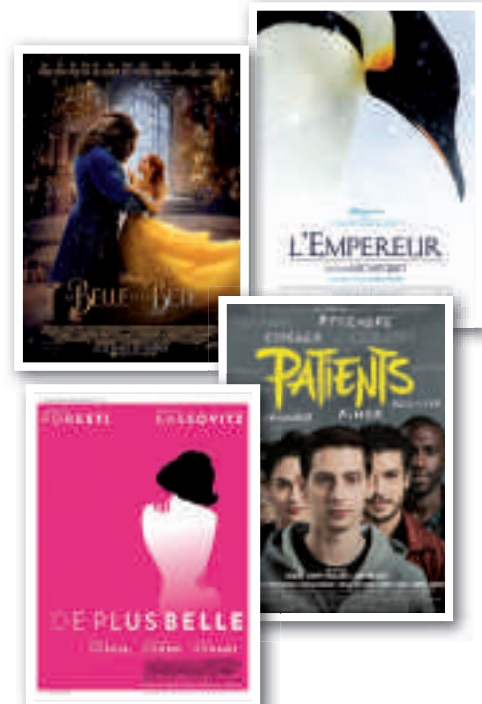
- 20h : Séance spéciale artisanat "Heart of glass" - Cinéma municipal "La Fauvette"
- Vendredi 19 mai**
18h : La Fête des Voisins
20h : Séance de légende - Cinéma municipal "La Fauvette"
- 20h : Spectacle de théâtre des enfants du CMASC - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

Samedi 20 mai

- 10h : Expédition Nature - Parc des coteaux d'avron
16h : Heure du conte - Bibliothèque municipale
- Dimanche 21 mai**
16h : Moment d'Exception - Salle des Fêtes
- Vendredi 26 mai**
Fermeture exceptionnelle de certains services de la ville
- Samedi 27 mai**
10h : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale
16h30 : Toques et plumes spécial "adultes" - Bibliothèque municipale
19h30 : Soirée country - Salle des Fêtes
- Mercredi 31 mai**
De 14h à 19h : Don du sang - Salle des Fêtes

JUIN 2017

- Du samedi 3 au lundi 5 juin**
Tournoi de football international - Stade municipal
- Samedi 3 juin**
19h : Spectacle de l'Ecole de danse HEMAN - Salle des Fêtes
- Dimanche 4 juin**
15h30 : Spectacle de l'Ecole de danse HEMAN - Salle des Fêtes
- Mercredi 7 juin**
16h30 : Club des 4-6 ans - Bibliothèque municipale
18h : Toques et plumes spécial "ados" - Bibliothèque municipale
- Jeudi 8 juin**
19h : Cérémonie commémorative - Square du Souvenir Français
- Samedi 10 juin**
10h - 10h40 - 11h15 : Club des bébés lecteurs - Bibliothèque municipale
14h : Ateliers de JO - Bibliothèque municipale
- Dimanche 11 juin**
1^{er} tour des Elections Législatives
15h : Concert de l'Ecole Municipale de Musique - Salle des Fêtes
- Samedi 17 juin**
10h15 : Cérémonie commémorative - Stèle Place Jean Mermoz
11h : Cérémonie de remise des médailles du travail - Salle des Mariages
15h : Spectacle de l'association des Familles Sportives de Neuilly-Plaisance - Salle des Fêtes
16h : Heure du conte - Bibliothèque municipale
19h30 : Spectacle de l'association des Familles Sportives de Neuilly-Plaisance - Salle des Fêtes
- Dimanche 18 juin**
2^{ème} tour des Elections Législatives



Le programme cinéma n'apparaîtra plus dans le bulletin municipal.

Vous pouvez néanmoins le retrouver sur le site de la Ville :

*www.mairie-neullyplaisance.com,
à l'accueil de la Mairie
et du Cinéma "La Fauvette".*

Si vous souhaitez le recevoir chaque mois par e-mail, merci de remplir le formulaire accessible sur le site de la Ville - Rubrique Cinéma Municipal.

CinéMaDifférence le film d'animation "Baby boss"



Samedi 6 mai à 14h
au Cinéma municipal
"La Fauvette"

Cette comédie avec son scénario original et quelque peu incongru séduira à la fois les têtes blondes et les plus chenuës qui les accompagnent.

Conditions d'accès : Les séances Ciné-MaDifférence sont accessibles aux personnes en situation de handicap (physique, mental ou auditif) mais le nombre de places en fauteuils roulants est limité ! Merci donc de vous inscrire préalablement au 01 43 00 11 38.

Tarif : 3 €

Neuilly-Plaisance Echos
Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuyndck

Collaboration :
J.P. Favier, M. Barthel,
J. Beaudenuit, F. Rola,
E. Blondel.
Crédits photographiques :
Mairie de Neuilly-Plaisance,
Fotolia.
Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.





“DEVOIR CITOYEN, PLAISIR NOCÉEN”

Comme vous le savez, la période qui s’ouvre sera marquée par deux scrutins cruciaux pour l’avenir de notre pays, les élections présidentielles et législatives.

À ce titre, nous serons invités à quatre reprises à nous exprimer pour choisir nos représentants, celles et ceux qui dessineront la France de ces prochaines années.

Et si le vote constitue un droit, on peut considérer que l’exercer est un devoir indispensable au bon fonctionnement de la démocratie.

Il s’agit de l’un des moments, et il n’y en a pas tant que cela, durant lequel le citoyen devient l’acteur individuel du destin collectif national.

Il est donc essentiel de remplir son devoir de citoyen en allant voter, dès le dimanche 23 avril, date du 1^{er} tour de l’élection présidentielle.

Sur un plan pratique, suite au redécoupage électoral, un tiers des électeurs nocéens voteront dans un bureau de vote différent de celui où ils avaient l’habitude de se rendre.

L’adresse de celui-ci est précisée sur les cartes électorales qui vous ont été récemment adressées.

Mais cette année, le devoir citoyen sera indissociable du plaisir nocéen !

En effet, ce même jour du 23 avril, il vous est proposé une journée exceptionnelle d’animations pour fêter le retour du printemps.

Une journée “100 % plaisir” fondée sur l’envie qu’éprouvent les Nocéens de venir rencontrer les commerçants de leur Ville.

Qui d’autre en effet que leurs commerçants peuvent mieux connaître leurs goûts et satisfaire leurs envies ?

De nombreux acteurs nocéens s’associeront pour ce moment d’exception “100% plaisir” : associations sportives, commerçants du marché ou sédentaires, l’association UCEAI+ et bien sûr la Ville de Neuilly-Plaisance, totalement mobilisée pour promouvoir notre commerce de proximité.

Divertissements, attractions et initiations variés dont vous trouverez le détail à la lecture du bulletin, permettront aux petits et aux plus grands de se distraire dans la convivialité.

Par ailleurs, de nouveaux commerçants seront présents, aux côtés de vos commerçants traditionnels pour vous offrir une gamme élargie de produits et de spécialités.

Le service voiturier, initiative originale mise en place depuis plusieurs années, sera évidemment à votre disposition.

Puis, en mai et en juin, ce sont les artisans et avec eux, “l’intelligence des mains”, qui seront une nouvelle fois mis à l’honneur à Neuilly-Plaisance.

Tout ceci participe de cette “Exception nocéenne” qui, véritable réalité vivante et évolutive, s’entretient au quotidien.

A l’instar de celui des années précédentes, le budget 2017 a dû être élaboré dans un contexte particulièrement difficile, mêlant dans un cocktail amer, chute de recettes et baisse sans précédent des aides de l’État.

Néanmoins, une fois encore, Neuilly-Plaisance ne connaîtra pas d’augmentation d’impôts et cela pour la 11^{ème} année consécutive !

Mieux ! Les investissements indispensables à une meilleure qualité de vie et aux projets essentiels pour notre Ville seront engagés, tout comme les manifestations et les services proposés aux Nocéens seront maintenus, à qualité constante.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

BUDGET 2017



**Malgré une nouvelle baisse
des dotations de l'État,
TOUJOURS PAS D'AUGMENTATION
D'IMPÔTS à Neuilly-Plaisance !**

Cette année, Neuilly-Plaisance a, une fois encore, dû subir le désengagement de l'Etat sous la forme de diminutions substantielles de ses dotations.

Malgré ces circonstances auxquelles nous sommes hélas désormais habitués, il n'y aura pas, une nouvelle fois en 2017, d'augmentation d'impôts et cela pour la 11^{ème} année consécutive, contrairement à beaucoup d'autres villes.

Plus encore, le nombre et la qualité des services proposés aux Nocéens seront maintenus.

Voici les grandes tendances de ce Budget 2017 élaboré avec **Jean-Philippe MALAYEUDE**, Maire-Adjoint délégué aux Finances.

Le budget 2017 représente un total de 50,4 millions qui se décomposent en :

- section de fonctionnement à un montant de 32 552 400 €
- section d'investissement à un montant de 17 888 435,74 €



Concernant les impôts et taxes, les bases fiscales ont été réévaluées de 0,4 % par l'Etat. Il y a une baisse des bases fiscales de la Taxe d'Habitation due au dégrèvement des personnes à revenus modestes, qui n'est que partiellement compensée par l'Etat, d'où une perte de 100 000 euros pour la Ville.

Comme indiqué précédemment, il n'y a pas eu depuis 2006, c'est-à-dire depuis l'arrivée de la crise, d'augmentation des impôts à Neuilly Plaisance concernant le taux d'imposition, seul élément que la ville maîtrise.

Et cela malgré un nouveau manque de recettes : de la DGF, du prélèvement par l'État au titre du fonds national de garantie individuelle de ressources, du dégrèvement au titre de la TP, du reversement attendu pour le fonds de péréquation des recettes fiscales du secteur communal (FPIC), de la perte de la DSU et du prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU, d'un montant inconnu.

Au total, c'est un prélèvement de plus de 900 000 € pour cette année, soit 6 % d'impôts locaux.

Malgré cela, les tarifs des services communaux proposés aux Nocéens restent très raisonnables et n'ont pas augmenté depuis 2012, afin de préserver leur accès pour tous.

Pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), nous sommes désormais tributaires des dotations du territoire et de la Métropole du Grand Paris, tout comme pour ce

qui concerne la Taxe sur les Ordures ménagères, d'où une perte d'autonomie pour la commune.

La Ville n'a plus le contrôle que de la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière, les impôts des ménages.

Concernant la Taxe sur le Foncier Bâti, avec un taux de 18,29 %, nous figurons désormais en 10^{ème} position sur 40 communes (14^{ème} l'an dernier).

Concernant la Taxe d'Habitation, avec un taux de 25,11%, nous progressons d'une place avec la 17^{ème} position. Pour rappel, Neuilly-Plaisance figurait au 36^{ème} rang en 1983, au moment où **Christian DEMUYNCK** a pris la tête de la ville !

Les charges de personnel représentent 17,7 millions d'euros soit 55,6 % du budget de fonctionnement global. Neuilly-Plaisance demeure en deçà de la moyenne nationale.

D'autre part, de nouveaux services sont régulièrement proposés aux Nocéens. Par ailleurs, comme chaque année, ceux-ci sont privilégiés à l'embauche. Il y a aussi une volonté du Maire et de la Municipalité d'aider les Nocéens en situation de chômage (Point Information Jeunesse, CDD...).

Les montants relatifs à l'investissement sont conséquents et adaptés aux besoins des Nocéens, avec plus de 800 000 euros supplémentaires, par rapport à 2016.

Soit en particulier :

- 2 212 767 € de travaux ; dans les écoles pour 656 495 €, dans la rénovation des bâtiments communaux et les logements pour 147 000 €, 1 038 500 € pour le stade et la piscine, 106 772 € à la MCJ et 264 000 € pour l'éclairage public.
- 525 000 € pour l'acquisition de constructions (100 K€ : fonds de commerce, 150 K€ : GALLIENI, 245 K€ : Val de Plaisance et 30 K€ pavillon en péril).
- 301 400 € pour l'acquisition de matériel de transport (balayeuse, police, fourgon master, fourgon trafic, fourgon avec hayon, kangoo).
- 800 000 € pour la remise en état des sites vendus (Clemenceau et Foch).
- 279 000 € dont 264 000 € pour les travaux d'accessibilité aux arrêts de bus, d'enfouissement des réseaux et de rénovation de voirie.
- 490 000 € représentent des frais d'étude et 188 000 € pour l'achat de logiciels 25 000 € pour la solution sécurisée de SFR, 23 000 € pour le remplacement du logiciel à la Bibliothèque, 10 000 € pour les affaires générales et 5 000 € pour les affaires scolaires et l'extranet des professeurs).

Par ailleurs, **Christian DEMUYNCK** et **Jean-Philippe MALAYEUDE** ont

INVESTISSEMENT 2017



FONCTIONNEMENT 2017



souhaité maintenir l'équilibre des investissements afin d'éviter la hausse des frais de fonctionnement, de recourir à

l'emprunt et ainsi d'augmenter les impôts pour procéder au remboursement de ceux-ci.

L'ÉTAT : DES DOTATIONS EN BAISSÉ ET DES PRÉLÈVEMENTS EN HAUSSE

Les dotations de l'État constituent une ressource indispensable au fonctionnement de la commune, permettant de couvrir une partie de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Or, le Gouvernement n'a de cesse, chaque année, de réduire ses dotations et d'augmenter ses prélèvements notamment afin d'assurer une péréquation entre communes pauvres et communes riches, celles-ci correspondant, la plupart du temps à celles ayant une gestion saine et maîtrisée des deniers publics.

Comme l'année dernière, c'est la Dotation

Globale de Fonctionnement qui absorbe l'essentiel de la baisse globale, son enveloppe passant de 36,6 milliards à 33,2 soit une baisse de 9,2 %.

Pour Neuilly-Plaisance, il a été procédé à une réduction, à hauteur de 600 000 euros de la DGF, soit une baisse de 10% par rapport à 2015 et qui l'avait déjà été, dans les mêmes proportions en 2015, par rapport à l'année précédente. Depuis 2012, cela représente 12 points d'impôts non répercutés aux Nocéens, grâce à la gestion prudente de la commune.

De plus, l'Etat prélèvera environ 900 mille

euros au titre de la péréquation précitée (entre les communes riches et les communes pauvres).

En cumul, la Ville aura perdu, depuis 2010, 7 190 659 euros (péréquation et DGF), ce qui représente près de 50 points d'impôts !

Par ailleurs, pour Neuilly-Plaisance, les Travaux d'Activités Périscolaires, (TAPS) mis en place en 2014, sans aucune concertation rappelons-le, se poursuivent pour satisfaire les besoins des petits Nocéens et coûtent 250 000 euros par an à la Ville, représentant 3 points d'impôts.

Cette absence d'augmentation d'impôts pour la 11^{ème} année consécutive :

indique une politique économique et financière cohérente et une vision à long terme du Maire et de la Municipalité, mais aussi une maîtrise financière que connaissent bien peu de communes.

Le budget s'autofinance de manière raisonnable. Il a été établi au plus juste en tenant compte des réalisations de l'année précédente et de la reprise de l'excédent de l'année 2016.

Le principal objectif reste la maîtrise de l'endettement.

A cet égard, **Christian DEMUYNCK** exclut de recourir à l'emprunt car ce serait, par effet mécanique, acter une augmentation des impôts afin de financer le remboursement de la dette.

POUR L'AVENIR...

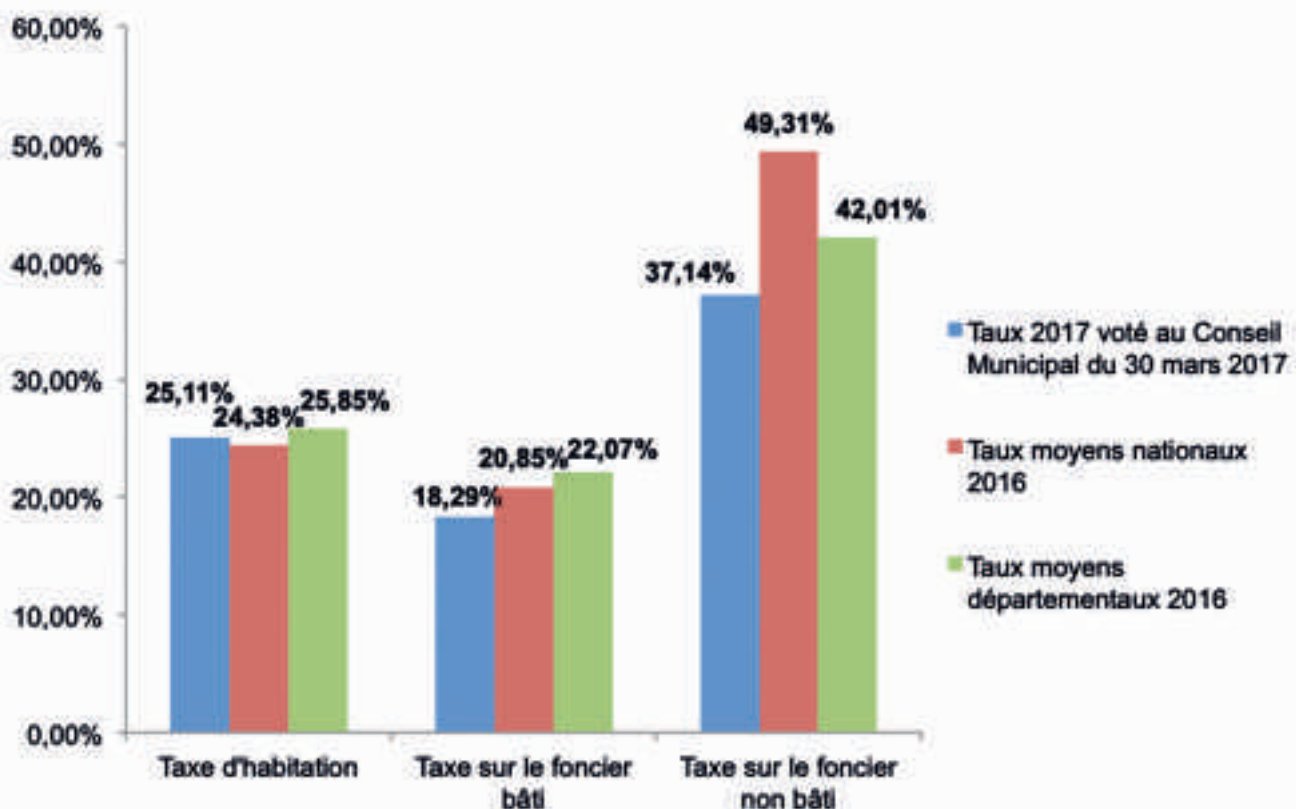
D'ores et déjà, sans un travail conséquent des élus (es) et des services municipaux, suivant en cela les consignes strictes données par **Christian DEMUYNCK**, pour trouver des économies, les impôts des Nocéens auraient augmenté de près de 17 %.

Nous l'aurons compris, les années à venir s'annoncent particulièrement difficiles pour les collectivités territoriales et les marges de manœuvre financières s'avèrent être très réduites.

Il ne restera plus, cette fois encore, que le choix de réduire les dépenses de personnel, ce qui augmentera les chiffres déjà catastrophiques du chômage ou de supprimer certains services publics offerts aux Nocéens ou encore de diminuer les investissements, ce qui créera de nouvelles faillites et par voie de conséquence le renvoi de nombreux salariés et l'aggravation du déficit public !



11^{ÈME} ANNÉE SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Neuilly-Plaisance

L'enquête publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Neuilly-Plaisance se déroulera à la mairie de Neuilly-Plaisance pour une durée de 32 jours du **2 mai 2017 au 2 juin 2017 inclus**.

Les caractéristiques principales du projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté sont les suivantes :

1-Affirmer le socle naturel et bâti comme support de la qualité du cadre de vie : Préserver la présence végétale au sein du tissu bâti nocéen ; Valoriser le cadre paysager et patrimonial ; promouvoir une ville au fonctionnement durable.

2-Prendre en compte les besoins de chacun pour une ville à portée de main : Proposer une offre de logements diversifiée et attractive privilégiant un parcours résidentiel complet et permettant l'accueil de nouvelles populations ; maintenir le dynamisme commercial nocéen et conforter les pôles d'attractivité existants ; adapter le niveau d'équipements et de services aux éventuelles évolutions démographiques souhaitées ; poursuivre les logiques initiées en faveur d'une mobilité vertueuse sur le territoire.

3-Renforcer les dynamiques de projets communaux, dans un contexte supra-territorial affirmé : Accompagner la requalification des secteurs stratégiques de la commune ; assurer une reprise progressive de l'attractivité économique du territoire au sein du Grand Est Parisien ; poursuivre le développement des espaces de nature.

Monsieur Jean-Charles KOLSKY responsable de projet retraité, a été désigné par le tribunal administratif en qualité de commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier de l'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés au service de l'urbanisme de la mairie de Neuilly-Plaisance, 4, rue du Général de Gaulle du 2 mai 2017 au 2 juin 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (sauf jours fériés ou de fermeture de la mairie) :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 (14h30 le jeudi) à 17h15 (17h00 le vendredi) et les samedis 6 mai 2017 et 20 mai 2017 de 8h30 à 12h00,

afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner, éventuellement, ses observations sur le registre ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre d'enquête, en mairie à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur - Enquête publique PLU - Mairie de Neuilly-Plaisance 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance.

En complément de ces mesures, les observations pourront être déposées par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepubliqueplu@mairie-neuillyplaisance.com. Pour être recevables, les courriels devront être réceptionnés entre le 2 mai 2017 8h30 et le 2 juin 2017 17 h.

Le dossier d'enquête publique pourra dans les mêmes conditions être consulté sur un poste informatique situé au service de l'urbanisme de la mairie.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront également consultables pendant la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie de Neuilly-Plaisance suivant :

www.mairie-neuillyplaisance.com - Cadre de vie - Urbanisme

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir ses observations écrites et orales en mairie :

- le mardi 2 mai 2017 de 9h à 12h
- le samedi 13 mai 2017 de 9h à 12h
- le vendredi 19 mai 2017 de 9h à 12h
- le vendredi 2 juin 2017 de 14h à 17h

Salon du livre policier

La lecture à l'honneur au Salon du livre Policier

Samedi 25 mars, en présence de **Christian DEMUYNCK** Maire, **André PELISSIER** Maire adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, **Serge VALLEE** Maire adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, **M. KIBARIAN** président du Lions Club Neuilly-Dhuys, **M. PINON-DAVID** Inspecteur d'Académie et **M. WILSON**, vice-président de L'Institut Hospitalier Franco-britannique, se déroulait à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance l'inauguration du 15^e Salon du Livre Policier. Avec plus d'un millier de visiteurs, et 34 auteurs de polar des plus connus, ce salon fait partie des incontournables de la Région.

Chaleureux et convivial, ce salon ne serait rien sans le concours de ses partenaires : le Lions Club Neuilly-Dhuys, la Librairie Arthur, l'Éducation Nationale, **Jean-Hugues OPPEL** parrain et **Delphine CINGAL** marraine du salon. Mais l'explication du succès du salon ne serait pas complète s'il n'était pas fait mention de la grande qualité des auteurs qui s'y succèdent venus cette année de toute la France mais aussi de Belgique et de Suisse. Tout au long des 2 jours, ils étaient à disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions, dédicacer leurs ouvrages et transmettre leur amour du roman noir.



SALON DU LIVRE POLICIER :

Les femmes à l'honneur

Cette année, les trois prix du salon ont été décernés à trois femmes de talents. En effet, le prix du "Lionceau Noir 2017" a été remis à **Camille BRISSOT** pour "Le manoir aux secrets". Le prix du "Lion Noir 2017" a été décerné à **Marie NEUSER** pour "Prendre Gloria". Et, pour la première fois cette année, la ville de Neuilly-Plaisance remettait le prix "Des lecteurs 2017" à **Gaëlle PERRIN-GUILLET** pour "Soul of London".

Une démarche solidaire

Fidèle à la tradition, cette 15^{ème} édition a souhaité reverser une partie des bénéfices à L'Institut Hospitalier Franco-britannique. La somme récoltée permettra de participer financièrement à l'acquisition d'une colonne vidéo nécessaire aux interventions de chirurgies mini-invasives. L'Institut Hospitalier Franco-britannique dispose d'un important service d'urgence, avec plus de 50 000 passages par an et totalise 2 500 naissances, tout en proposant diverses spécialités. En secteur 1, cette structure qui emploie 750 salariés dont 120 médecins, ne pratique pas les dépassements d'honoraires. C'est la raison pour laquelle l'hôpital cherche une aide au financement de l'achat de matériel de pointe.



Gagnants du concours "Lecture Académie"

Remise des prix du concours "Lecture académie" (voir photo ci-contre)

• **Pour la catégorie CM1/CM2 :** le 3^e prix est décerné à **Mlle Astrid CERLES**, élève de CM1, à **Mlle Nausicaa MENDY WEBER**, élève de CM2 et à **Mlle Amel HOSEINA**, élève de CM2. Le 2^e prix est décerné à **M. Ewan HERCOUET**. Le 1^{er} prix a été remis à **Mlle Rose NGUYEN**, élève de CM1.

• **Pour la catégorie collégiens :** le 3^e prix a été remis à **M. Roman NERMONT**, élève de 6^e. Le 2^e prix a été remis à **Mlle Sara HOSEINA**,

élève de 4^e, et le 1^{er} prix a été remis à **Mlle Niouma DOUCOURE**, élève de 3^e au collège.



De gauche à droite : Ian MANOOK, Camille BRISSOT, Jean-Hugues OPPEL, Marie NEUSER, Gaëlle PERRIN-GUILLET, Christian DEMUYNCK, Delphine CINGAL.

Une première édition du concours "Lecture Académie" couronnée de succès !



"Lecture Académie" est un concours inédit et particulièrement novateur lancé à Neuilly-Plaisance **le 22 février**. En participant à ce concours, plus de **90 jeunes nocéens scolarisés dans les classes de CM1/CM2 et du Collège**, ont pu développer leurs connaissances en matière de littérature et leurs

compétences lors de prise de parole en public. L'objectif de ce concours est de faciliter l'accès aux jeunes à la littérature avec une approche volontaire et ludique. C'est aussi le moyen de leur offrir l'opportunité de développer leur prise de parole devant un jury. Lors du Salon du Polar, samedi 25 mars, le classement final du concours a

été dévoilé (voir ci-dessus). Le trio de tête s'est vu remettre son poids en livres ainsi qu'une liseuse. La Municipalité a tenu à récompenser aussi les autres candidats pour leur participation volontaire. Ainsi, des livres, beaucoup de livres, des adhésions gratuites à la bibliothèque, des places de cinéma... ont été offerts.

Succès d'une exposition animalière

C'est en présence de **Serge VALLEE** Maire adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation que se déroulait le mardi 14 mars, le vernissage de l'exposition du Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC). Durant une année, les membres des ateliers du CMASC ont travaillé sur près de 200 œuvres autour de la thématique des animaux "à plumes, à poils, à écailles". Cette exposition, par l'affluence du nombre de ses visiteurs et surtout par la qualité des œuvres exposées pleine de diversités artistiques (peinture, dessins et céramique) rivalise très largement avec des expositions urbaines dans d'autres lieux prestigieux. En effet, la qualité des œuvres présentées était la preuve d'une grande maîtrise des différentes techniques picturales mettant en valeur les multiples espèces animales des quatre coins du monde.

Retrouvez toutes les photos de l'exposition sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Les animaux à écailles

Rencontre avec des créateurs de mode

Samedi 1^{er} avril, l'association l'Or Gan organisait une rencontre entre créateurs et passionnés de mode. En effet, **Lorna GOIAME** Présidente de l'association, souhaite promouvoir à travers son association, les jeunes créateurs d'Ile-de-France de prêt-à-porter aussi bien spécialisés dans la mode femme, homme ou enfant auprès du grand public.



Présentation de l'association par Lorna GOIAME

TÉMOIGNAGES...

"Cette opération est pour moi une réussite, car des visiteurs de tous âges sont venus nous rencontrer. Au travers de vidéos, de photos et de discussions, j'ai pu montrer ce que notre association pouvait proposer comme événements pour faire connaître nos créateurs de talents. Nous organisons régulièrement des salons où les créateurs présentent et vendent leurs produits et j'espère pouvoir retrouver certains des visiteurs avec qui nous avons pu échanger lors de cette après-midi" précise Lorna GOIAME.

Pour plus d'informations sur l'association www.lorgan.fr

CHANTS UKRAINIENS :

Les Nocéens transportés au pays des cosaques



Sous la direction de M. Dmytro HUBYAK, cinq jeunes femmes ukrainiennes composent l'ensemble "Les Cordes et Voix Magiques d'Ukraine". Vêtus de costumes traditionnels, les artistes chantent accompagnés de la "Bandoura" et d'un violon.

Samedi 25 mars à l'église Saint-Henri, le concert "Les Cordes et Voix Magiques d'Ukraine" produit par le Nocéen Gérard Sedru et organisé par la Mairie de Neuilly-Plaisance a fait salle comble. En effet, près de 200 personnes se sont réunies et ont savouré un récital authentique, traditionnel et convivial.

L'ensemble se composait de chanteurs et de joueurs de bandouras tous originaires de Ternopil en Ukraine. Les morceaux interprétés étaient variés, certains traditionnels et d'autres plus populaires comme "Les trois cloches" ou "Ave Maria".

Transportés au pays des cosaques, les spectateurs ont pu vivre un moment culturel fort en émotions qui avait une résonance particulière, puisqu'il se jouait l'année



des 25 ans de relations diplomatiques entre la France et l'Ukraine. Nous avons pour l'occasion eu l'honneur de recevoir **Natalia KOCHUBEY**, Attachée culturelle de **M. Oleg SHAMSHUR**, Ambassadeur d'Ukraine en France. Nous la remercions chaleureusement pour sa venue, et nous tenons également à exprimer notre gratitude à **M. Gérard SEDRU** pour avoir proposé cet événement gratuitement à la Ville et aux habitants de Neuilly-Plaisance. Un grand merci au Père MAINE pour son chaleureux accueil.

Retrouvez toutes les photos de cet événement sur le site internet de la Ville.

Une "Bandoura", instrument traditionnel ukrainien de 65 cordes qui a le son et l'aspect d'une petite harpe.

TPS :

Le succès d'une soirée Jazz

Charles **BENARROCH** et son quintet se produisaient sur la scène de l'Espace Plaisance le vendredi 24 mars en présence de **Mme MOHEN DELAPORTE**, Maire adjoint déléguée à la Jeunesse et de **M. PEREIRA**, Conseiller municipal délégué au Conseil des Jeunes et à Trop Plein de Sons. Composé de **Ronald BAKER**, de **Damien ARGENTIERI**, de **William CHABBEY**, de **Gilles BARIKOSKY** et de **Charles BENARROCH**, le groupe proposait un concert autour des standards classiques du jazz tirés des comédies musicales et du Be Bop des années cinquante à nos jours. Ainsi, les spectateurs ont pu apprécier des thèmes de **Duke ELLINGTON**, **George GERSHWIN**, **Miles DAVIS**, **John COLTRANE** et d'autres génies de cette musique vivante et tonique, perpétuée avec talent lors de cette soirée.



Solo de trompette
par Ronald BAKER



Charles
BENARROCH
et son quintet

ÉCOLE DE MUSIQUE :

Concert d'applaudissements pour les élèves de l'École Municipale de Musique

Samedi 4 mars, à la Salle des Fêtes, les élèves de l'École Municipale de Musique ont passé leur grande audition. Le temps d'une soirée placée sous le thème de "La musique d'hier et d'aujourd'hui" chacun a pu montrer son talent et partager sa passion et ses émotions.

Les artistes et les spectateurs ont vécu ensemble un spectacle mêlant chants et toutes sortes d'instruments, du piano à la guitare, en passant par la trompette, le saxophone ou encore la flûte.

En somme, un public venu en nombre et ravi par la prestation et la diversité des morceaux interprétés.

Retrouvez toutes les photos du concert sur le site internet de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com



Prestation des élèves de l'École de Musique, orchestrée par leur directeur, **Vincent PUECH**.

DANCEFLOOR +20 ANS :



Soirée Dancefloor

Les Nocéens ont dignement fêté Carnaval !

Samedi 18 mars, la Municipalité a organisé sa fameuse soirée "Dancefloor" qui a rassemblé cette fois, plus de 200 personnes.

Le thème de la soirée était "Carnaval". Par conséquent, de nombreux participants n'ont pas hésité à se vêtir de leur plus beau déguisement, arlequin et coccinelle en autre, étaient donc de la partie.

Très en forme, les participants se sont déhanchés et ont endiablé la piste de danse de la Salle des Fêtes jusqu'à la fermeture des portes !

Une ambiance au rendez-vous, un DJ plus que motivé, une variété de styles musicaux, un buffet copieux, autant de bonnes raisons de ne plus manquer les rendez-vous "Dancefloor" !

Replongez-vous dans l'euphorie de cette soirée, à travers la galerie photos en ligne sur : www.mairie-neuillyplaisance.com



Soirée Carnaval

CINÉMA :

Retour sur une séance spéciale à la "La Fauvette"

Le mois de mars fut encore une fois riche en événements à "La Fauvette", en effet, le Cinéma a ouvert ses portes au **Festival International "Toute la Mémoire du Monde"** et a aussi organisé un **Ciné-goûter / spectacle plus que plébiscité !**

Et oui, le 5 mars dernier, lors de son populaire "Ciné-goûter", "La Fauvette" a fait salle comble ! Plus de 100 spectateurs sont venus en famille, regarder le film d'animation "Monsieur Bout-de-Bois" et surtout le spectacle drôle et poétique de la Compagnie Obrigado "Les bâtons dans les roues". 20 minutes de rires, étonnement et partage entre le public et les comédiens.

En somme, un après-midi familial et convivial clôturé par le très apprécié petit goûter !



Retrouvez toutes les photos de cette séance sur le site Internet de la Ville.



SPORT :

Tournoi international d'escrime de Villemomble



Les 25 et 26 mars, le club d'escrime de Villemomble organisait son 14^{ème} tournoi international, (cf. les "Echos" n° 206).

10 médaillés de Rio participaient à cette compétition handicapés / valides, à laquelle assistait **Dominique PIAT**, Conseiller municipal délégué aux Sports.

Principaux résultats :

- Fleuret H : **E. LAMBERTINI** (Ita) / Cat B : **A. DATS'KO Anton** (Ukr)
- Fleuret D : **Z. KRAJNYAK** (Hon) / Cat B : **A. MAKRYTSKAYA** (Blr)
- Epée H : **P. GILLIVER** (Gbr) / Cat B : **A. DATS'KO** (Ukr)
- Epée D : **M. FIDRYCH** (Pol) / Cat B : **A. MAKRYTSKAYA** (Blr)
- La catégorie B concerne les sportifs les plus gravement handicapés.

© Christophe CONVERT pour le Tournoi de Villemomble

Champions handisport, entraîneurs et dirigeants réunis à l'issue des 2 journées de compétition.

Les 24h du badminton, inscrivez-vous

L'association nocéenne "Esprit Badminton" et la ville de Neuilly-Plaisance organisent le samedi 22 et dimanche 23 avril 2017 la 3^{ème} édition des "24 heures du badminton".

Pour participer entre amis ou en famille à cet événement festif et sportif, réservez dès maintenant votre créneau horaire sur le site internet suivant : <https://ebnpbad.jimdo.com/24h-du-badminton-2017/>

Cette année, les bénéfices de cette 3^{ème} édition seront reversés à l'Association "Clowns Sans Frontières".

A savoir : votre réservation sera effective dès la réception de la fiche d'inscription ET du paiement.

Informations complémentaires :

**Du samedi 22 avril à 15h
au dimanche 23 avril à 15h.**
Gymnase du Bel Air, 28 rue du Bel Air à Neuilly-Plaisance
Buvette et petite restauration sur place
– Séance d'ostéopathie – Tombola
Le club nocéen a enregistré de nouvelles belles performances.
Pour connaître le palmarès rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com

DON DU SANG :



De gauche à droite au premier plan : **MM. BAILLY**, vice Pdt de l'AMIF, **CARON**, Pdt de l'association Don du sang, **Mme C. DOMINGUEZ** et le **Dr. TCHOUDI**, de l'Établissement français du sang

Don du sang : la Ville obtient les "3 cœurs"

Le label "Commune Donneur" a pour objectif de récompenser les actions menées par les collectivités territoriales en faveur du don de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse.

Après avoir reçu le label "Cœur collectif" pendant les 5 dernières années, Neuilly-Plaisance a obtenu pour la 1^{ère} fois le label "3 Cœurs" (Collecte, Communication et Financement), à l'occasion d'une édition 2016 forte de la participation de 137 communes.

Au cours de l'année passée, 3 collectes ont en effet été co-organisées par la Ville et l'Établissement Français du Sang et 4 sont prévues en 2017.

La cérémonie de remise des prix du Concours s'est déroulée le 30 mars à Paris, durant le Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF).

A cette occasion, **Corinne DOMINGUEZ**, Maire-adjoint Déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite En-

fance, à la Santé et au Handicap a reçu le trophée symbolisant l'excellence de notre Ville pour ses actions en faveur du don du sang, actions placées sous le double signe de la solidarité et de la générosité.

Le 30 mars, **Corinne DOMINGUEZ** reçoit le Label "3 Coeurs" à Paris, à l'occasion du Salon de l'AMIF.



Le label "3 cœurs"

BOUCHONS D'AMOUR :

Voici les chiffres des bouchons d'Amour collectés au mois de mars :

100 kg pour le conteneur-dauphin de la Mairie
20 kg pour le conteneur-dauphin de la piscine

Ecoles élémentaires :

- Centre : 305 kg (296 enfants)
- Edouard- Herriot : 173 kg (246 enfants)
- Cahouettes : 61 kg (215 enfants)
- Bel Air : 38 kg (160 enfants)
- Victor-Hugo : 41 kg (216 enfants)
- Joffre : 20 kg (225 enfants)

Ecoles maternelles :

- Léon Frapié : 155 kg (133 enfants)
- Foch : 174 kg (179 enfants)
- Paul Doumer : 48 kg (184 enfants)
- Paul Letombe : 28 kg (109 enfants)
- Victor-Hugo : 27 kg (169 enfants)
- Bel Air : 18 kg (91 enfants)

Pour rappel, la collecte des Bouchons d'Amour sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...) et mener des opérations humanitaires ponctuelles.



MCJ AGRICULTURE :

Les enfants du Service Jeunesse au Salon de l'Agriculture !

Le mercredi 1^{er} mars 2017, à l'initiative de **Christian DEMUYNCK**, 76 enfants du Service Jeunesse, âgés de 6 à 10 ans, sont allés à la découverte du monde agricole au Salon de l'Agriculture à Paris et cela, gratuitement.

Nos jeunes nocéens ont ainsi pu rencontrer des professionnels notamment de la filière céréalière au stand du GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences) et de celui de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Envi-

ronnement et du Travail).

Cette journée a permis aux enfants de développer leur curiosité à travers des ateliers ludiques tels que la fabrication du pain, la pollinisation mais également des ateliers scientifiques.

La découverte des animaux de la ferme comme "Fine", la vache mascotte de l'édition 2017, a suscité un réel engouement de la part des enfants qui sont rentrés émerveillés de cette immersion dans le monde agricole.

Cette visite leur aura permis de découvrir les métiers et le fonctionnement de l'agriculture française et aura, qui sait, fait naître des vocations.



Les enfants au stand du GNIS.

RESTOS DU CŒUR :

La campagne d'hiver s'est terminée le 16 mars et les Restos du Cœur ont pu accueillir 163 familles nocéennes.

Lors de cette campagne, l'association a participé à la collecte nationale des Restos du Cœur durant laquelle elle a récolté 3,011 tonnes de marchandises qui seront redistribuées aux familles nocéennes les plus démunies.

Des jeunes du "Point Accueil Jeunes" (PAJ) de la Mairie de Neuilly-Plaisance ont participé à cette collecte sous l'impulsion de **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-adjoint déléguée à la Jeunesse. Leur efficacité et leur bonne humeur y furent très appréciées.

Pour rappel, 8 jeunes du PAJ avaient également participé à la distribution des colis alimentaires durant les vacances de février.



Les jeunes du PAJ au service d'une belle cause.

La collecte servira pour les deux campagnes : celle du 2 mai au 7 juillet et celle du 4 septembre au 27 octobre 2017.

Une fois de plus, les Nocéens ont démontré leur grande générosité.

Judi 9 mars, la Ville accueillait des élèves de 4^{ème} du Collège Jean-Moulin et leurs correspondants allemands d'Essen en présence notamment, de **M. Jean-Henri REYNIER**, Principal, **André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, ainsi que **Michèle CHOLET** Conseillère départementale, **Maria DIAS** et **Armelle FAGIANI** Conseillères municipales déléguées ont remis aux collégiens des DVD sur "Paris".

Le 19 Mars, **André PELISSIER**, Premier maire-adjoint, a présidé la cérémonie du souvenir des "victimes civiles et militaires" de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



VOITURE ELECTRIQUE :

L'aventure électrique se poursuit à Neuilly-Plaisance !

Un an après l'installation de bornes Autolib' à Neuilly-Plaisance, la Municipalité poursuit son développement dans le domaine électrique.

C'est tout d'abord une volonté de la part de Monsieur le Maire et de l'équipe municipale de vouloir s'engager pour l'environnement et faire de Neuilly-Plaisance une "ville propre".

Il était donc naturel, dans le cadre du renouvellement progressif de la flotte des véhicules municipaux, d'investir dans des véhicules moins polluants, respectueux de l'environnement et réaliser ainsi des économies.

À ce jour, la Municipalité a acquis 2 véhicules électriques pour la Restauration Scolaire et les Services Techniques

ainsi que 2 aspirateurs de voirie pour le service Nettoyement. Au-delà d'être écologiques, ces nouveaux appareils sont plus performants, ergonomiques et silencieux. Ils améliorent l'efficacité des agents de la voirie, qui accomplissent un travail remarquable au quotidien.

D'ici le mois de juin, 2 nouveaux véhicules devraient arriver, au profit cette fois, des Espaces Verts.



Camion benne électrique



Aspirateur de voirie électrique

TOURNOI D'ECHECS DES ÉCOLES

Le 14 mars a eu lieu à la Salle des Fêtes, un tournoi d'Échecs entre les élèves de 3 écoles : Cahouettes (CM2), Centre et Joffre (tous niveaux).

Les 100 participants ont reçu une médaille et les 5 premiers, tous élèves de l'école du Centre, une Coupe.

Les 35 premiers participeront au 2^{ème} tournoi de la circonscription (avec Neuilly-sur-Marne et Gournay) qui aura lieu le 30 mai.

Détermination, concentration et stratégie !



RECRUTEMENT EXPRESS :

Recrutement express gagnant !

Le "Recrutement express" est un concept audacieux et innovant, lancé en 2011 par la Mairie de Neuilly-Plaisance. Sur le principe du speed dating, cet événement donne l'opportunité à chacun de trouver un emploi et accélère le processus de recrutement.

Suite aux succès des précédentes éditions, cette 5^e session s'est déroulée mercredi 29 mars et se révèle de nouveau être une réussite. En effet, plus de 200 personnes se sont présentées et ont pu rencontrer les nombreux recruteurs de la Mairie présents à la Salle des Fêtes.

Au rendez-vous, des candidats sérieux et motivés montrant un fort intérêt pour les postes à pourvoir.

L'équipe municipale remercie l'ensemble des candidats et les informera de l'état d'avancement de leur candidature.

Retrouvez toutes les photos de l'événement sur le site Web de la Ville.



Entretien de recrutement



De nombreux candidats ont postulé

UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Sylvie SENE-TOUCHARD

À la mi-mars, **Sylvie SENE-TOUCHARD**, qui figurait sur la liste majoritaire "Agir ensemble pour Neuilly-Plaisance" conduite par **Christian DEMUYNCK** en mars 2014, est devenue Conseillère municipale.

Celle-ci a succédé à **Virginie GRGURIC**, jusqu'alors Conseillère municipale déléguée au Personnel.

Le Maire a confié à Mme **SENE-**

TOUCHARD une délégation relative aux Relations avec les commerçants des Marchés (Centre - ville et Plateau d'Avron).

La nouvelle élue, Consultante en formation commerciale et Nocéenne depuis 20 ans, trouve à travers le contenu de cette délégation, la concrétisation d'une compétence sur un domaine pour lequel elle s'est déjà beaucoup investie à titre officieux depuis 3 ans.

MOM

d'exception

CONCEPT UNIQUE

La ville de Neuilly-Plaisance, dont la vie culturelle est à la fois riche et dense, souhaite mettre en lumière les moments de vie qui font de notre commune une ville d'exception ! Au travers de programmes innovants, uniques en leur genre, découvrez de nouveaux univers : artistiques, sportifs, culturels...

dimanche
21 mai
10h

à la Salle
11 avenue du M...

Tarifs : ad...
- de 18 à...

Réservation
à partir du mercr...
www.mairie-neuilly-plaisance.fr
ou au 01 4...



Raphaël
AUBRY
violoniste

Prix de violon, musique de chambre et artiste.

Lauréat de la Fondation Cziffra, Raphaël AUBRY joue régulièrement avec l'Ensemble orchestral de Paris, le Cercle d'harmonie ainsi qu'à l'Opéra National de Paris. Il s'est produit avec les plus grands chefs d'orchestre et artistes dans de nombreuses salles et festivals en France et à l'étranger.



CAMUSET-
TREBICK

Prix de piano, musique de chambre et accompagnement.

Lauréate de concours internationaux, Camuset-Trebick a donné de nombreux concerts et festivals de musique de chambre avec des artistes internationaux. Elle est également professeur de piano, accompagnatrice.

Découvrez - **Ai**

CONCERT INSTRUMENTAL

ntion

anche
mai
sh

des Fêtes
Maréchal Foch

ulte (10€)
ins (5€)

n en ligne
redi 26 avril sur
lyplaisance.com
3 00 96 16

CONCERT INSTRUMENTAL

Venez partager un moment d'émotions en écoutant et redécouvrant les plus belles œuvres de la musique classique instrumentale. Riche et intense, le concert est constitué de morceaux courts. Novice ou initié, faites-vous plaisir !

Venez comme vous êtes, en costume ou en jean, en mocassins ou en baskets, avec ou sans nœud papillon pour écouter des airs célèbres de TCHAIKOVSKI, MASSENET, PIAZZOLLA, MENDELSSOHN ou encore SCHUBERT, magistralement joués par trois artistes exceptionnels.

Maniola
MUSET-
REBICKÁ
pianiste



Benjamin
AUBRY
violoncelliste

s de chambre et accom-
internationaux, Maniola
A participe à de nom-
ils en soliste et musique
tistes français et inter-
ement jury de concours
musique de chambre et

Prix de violoncelle et musique de chambre. Ancien soliste des orchestres de Rotterdam et Utrecht, Benjamin AUBRY est membre de plusieurs formations de musique de chambre, il donne de nombreux concerts en France et plusieurs pays d'Europe.

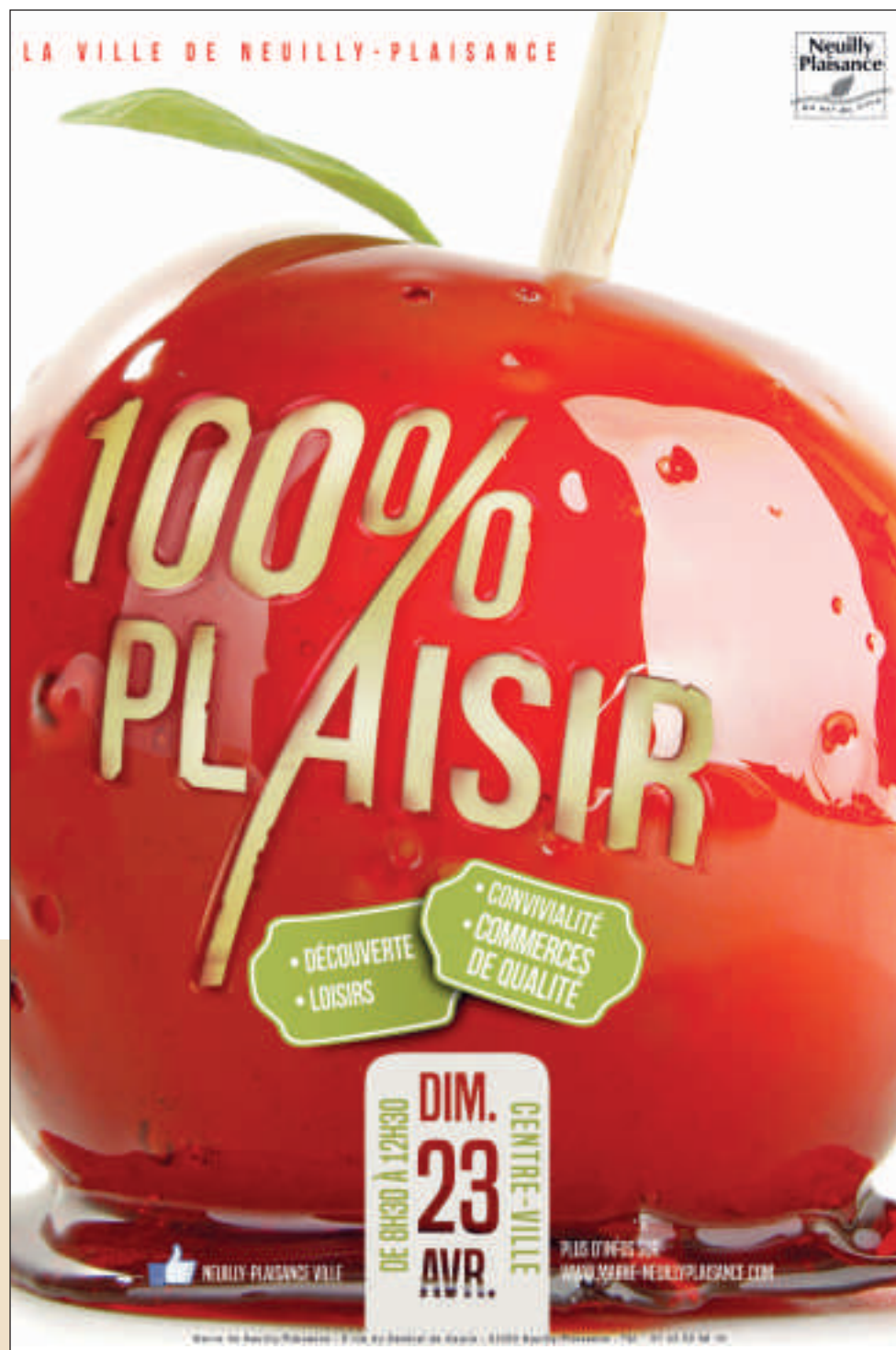
mez - Partagez

COMMERÇANTS 23 AVRIL :

Les commerçants fêtent le Printemps

Les beaux jours reviennent et avec eux les parterres fleuris, les animations estivales, et l'occasion de faire de bonnes affaires. Ce dimanche 23 avril se tiendra à Neuilly-Plaisance "100% plaisir", un moment d'exception pour se détendre en famille autour de nombreuses manifestations.

Tous les acteurs sont réunis pour partager cet événement. La Ville de Neuilly-Plaisance accueille de nouveaux étalages avenue du Maréchal Foch. Les commerçants du marché et l'UCEAI+ proposeront des animations qui raviront les curieux : cours de cuisine pour les adultes, distribution de chocolats, maquillage et attractions pour les enfants. Enfin, le dynamisme des acteurs associatifs nocéens permettra à chacun de s'essayer aux activités sportives.



Petits et grands pourront ainsi profiter des nombreux stands tout en (re)découvrant une artère commerçante accueillante.

Attentive aux besoins des habitants, la Municipalité ne ménage pas ses efforts pour mettre en valeur les commerces de la Ville.

Elle aussi proposera des divertissements pour cette journée d'exception. Le service voiturier, offert aux clients depuis plusieurs années déjà, sera évidemment à votre disposition. Pour finir, l'excellence de l'artisanat nocéen sera bientôt mise à l'honneur dans toute la Ville.

Le mois de l'excellence à Neuilly-Plaisance

Le mois de mai sera le mois de l'excellence à Neuilly-Plaisance. En effet, dans le cadre de sa communication sur le concours "Un des meilleurs ouvriers de France 2017", la ville de Neuilly-Plaisance, souhaite mettre en lumière les artisans nocéens qui font de Neuilly-Plaisance une ville d'exception.

LE
M
DE
L'
A
ANAT

MOIS
R
TIS

ÉDITION MAI 2017

LE MOIS DE L'ARTISANAT



ARTISANAT :

Ainsi, pour valoriser les métiers de l'artisanat et plus particulièrement les artisans de notre commune, plusieurs temps forts seront organisés. L'occasion de saluer ces femmes et ces hommes qui concourent chaque jour à la richesse de notre commune.

• EXPOSITION DE CHEFS-D'ŒUVRE DE MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

Du 2 au 7 mai à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale, de nombreux chefs-d'œuvre primés lors des deux derniers concours "Un des meilleurs ouvriers de France" seront exposés. Lors de votre visite, vous découvrirez le fabuleux savoir-faire de ces artisans/artistes dans des domaines tels que la sculpture décorative, le plâtre, le bâtiment et le domaine architectural, le verre, les métaux, la gravure, la bijouterie... A travers cette exposition, vous apprécierez les réalisations des Meilleurs Ouvriers de France suivants : **Mlle ALBERTINI, M. BICHLER, M. BRIAND, M. CAUDRON, M. CHARDIN, Mme DURAND, Mlle KHATAMI, M. LEBUREAU, M. LEGRIS, M. LOUIS, M. MAGNIN, Mlle PANN, M. PAUCHAUD, M. SEIGNEUR, M. TAN, Mlle TOUSSAINT, M. WIERNIEZKY, M. ZAMORA.**

Voici les horaires auxquels vous pourrez vous rendre à l'exposition :

- Mardi 2 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Mercredi 3 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi 4 mai de 10h à 12h et de 14h à 20h (nocturne)
- Vendredi 5 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h00
- Samedi 6 mai de 10h à 18h en continu - Cocktail de clôture à 11h
- Dimanche 7 mai de 10h à 13h

• LE SAVOIR-FAIRE SUR GRAND ÉCRAN

Le cinéma municipal "La Fauvette" organise des projections de films autour des métiers de l'artisanat :

- **mardi 2 mai à 20h** : "Un jour Un artisan", documentaire primé lors du Festival International de l'Image des Métiers. La projection sera suivie d'un échange avec les artisans du film.
- **mardi 9 mai à 21h** : "Les Brodeuses", film français d'Éléonore FAUCHER
- **mardi 16 mai à 21h** : "Heart of Glass", documentaire français de Jérôme DE GERLACHE



• PORTES OUVERTES D'ATELIERS

Afin de vous faire découvrir leurs métiers et pourquoi pas leurs secrets de fabrication, certains artisans nocéens vous ouvrent les portes de leurs ateliers. Le temps d'une visite, ces derniers vous accueilleront au cœur de leurs univers et vous livreront leurs expériences et leurs passions. (planning des visites disponibles prochainement sur www.mairie-neuillyplaisance.com)

Pour plus de détails rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Vous pouvez pré-réserver vos séances sur le site internet de la Ville ou auprès du cinéma "La Fauvette" (01 43 00 11 38)



Un jour Un artisan



Les brodeuses



Heart of glass

SOIRÉE COUNTRY :

Le Far West s'invite à Neuilly-Plaisance

Le samedi 27 mai 2017 de 19h30 à 1h du matin, la Ville de Neuilly-Plaisance organise une soirée Country à la Salle des Fêtes.



Santiags, chemises à carreaux, chapeaux de cowboy... laissez-vous transporter le temps de quelques chorégraphies au pays de la Country pour un voyage des plus dépaysants aux Etats-Unis.

Lors de ce périple, vous serez accompagné par le groupe **APPLE JACK**, composé de quatre musiciens et une chanteuse, au répertoire 100% danse country. Créé en 2015, ce groupe de professionnels saura vous transporter et vous faire découvrir ou re-découvrir les meilleures chansons de la musique country.

Petits et grands, si le chérif n'est pas à vos trousses, retrouvez-nous au saloon au coucher du soleil, à 19h30, pour une séance d'initiation à la danse country (durée 1 heure).

Pour apprécier au mieux ce voyage, n'hésitez pas à revêtir votre plus belle tenue du Far West.

Entrée :

- 8 € en prévente sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie, 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance.
- 10 € sur place

L'entrée comprend : une boisson, l'accès au buffet et le parking. Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance.

Parking disponible dans la cour de l'Ecole Joffre, 16 avenue Joffre à Neuilly-Plaisance.

Retrouvez la playlist de la soirée sur : www.mairie-neuillyplaisance.com

Renseignements au 01 43 00 96 16.



Amateurs ou passionnés de country venez en famille ou entre amis pour profiter d'une soirée made in USA



“Cycle Dans l’Espace”

Prêt pour un voyage intersidéral ?

Le 17 novembre 2016, l’astronaute français **Thomas PESQUET** s’est envolé vers la Station spatiale internationale (ISS) pour une mission scientifique de six mois. Cette expérience unique touche déjà à son terme et l’astronaute devrait être de retour sur Terre très prochainement...

Dans ce contexte, la Ville de Neuilly-Plaisance et le Cinéma Municipal ont souhaité marquer le coup et vous faire voyager aussi...

À bord du vaisseau La Fauvette, embarquez pour une journée dans les étoiles. Cette mission spatiale et spéciale se nommera “CDE”, pour “Cycle Dans l’Espace”.

Si vous êtes prêts à vous mesurer à l’immensité de l’univers, réservez vite votre journée du 10 juin.

En attendant, renseignez-vous sur le sujet, sur la conquête spatiale, sur Thomas PESQUET, sur les autres astronautes français et nocéens (qui sait ?)... Préparez-vous physiquement aussi et dans quelques jours, vous pourrez réserver votre ticket vers l’espace !

Alors guettez bien l’actualité de Neuilly-Plaisance, sur la toile par exemple, car c’est peut-être là que vous apercevrez des informations sur cette journée, qui s’annonce astronomique.

Restez connectés sur la page  Facebook de la ville et sur www.mairie-neuillyplaisance.com.



ÉCOLE DE MUSIQUE :



Célébrons les 125 ans de Neuilly-Plaisance en Musique !

Oui, la Ville fête cette année ses 125 ans, quel bel âge ! À cette occasion, les élèves de l’Ecole de Musique Municipale ont décidé de marquer le coup et vous donnent rendez-vous **dimanche 11 juin à 15h à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance**. Au programme, un spectacle divertissant, pour tous les goûts et tous les âges. Passant harmonieusement par divers styles et diverses ambiances, venez écouter les musiciens et les chanteurs qui vous feront voyager de 1892 à aujourd’hui.

- Dimanche 11 juin à 15h
Salle des Fêtes - 11 avenue du Maréchal Foch - 93360 Neuilly-Plaisance
Entrée libre

Plus d’informations sur le site Web de la Ville

Concert caritatif à Neuilly-Plaisance

“Cure Sanfilippo - Le Combat de Haïtem contre Sanfilippo” est une association caritative créée par **Samia RAGUED**, maman de Haïtem, jeune garçon touché par le syndrome de Sanfilippo.

Créée il y a 3 ans, cette association multiplie les actions caritatives afin de récolter des fonds pour la recherche médicale. Elle est notamment en partenariat avec l'Université Médicale de Manchester (qui travaille sur une thérapie pour guérir la maladie de Sanfilippo).

L'association organise un concert caritatif **mercredi 24 mai à 20h30** à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance. Au programme : de la danse, du chant et la présence d'artistes de renom. **La place en prévente est à 10 € et 15 € sur place** et vous pourrez également vous restaurer sur place.

L'intégralité des fonds récoltés sera reversée à l'Université Médicale de Manchester.

Plus d'informations sur : <http://lecombatdehaitemcontresanfilippo.org/> et sur Facebook : **CureSanfilippo - Le Combat de Haïtem contre Sanfilippo**



FÊTE DES VOISINS :



Faites la fête avec vos voisins

Cette année, l'opération “La Fête des voisins” se déroulera le vendredi 19 mai 2017. Si vous souhaitez rencontrer vos voisins, discuter, sympathiser ou simplement boire le verre de l'amitié en toute convivialité, la Municipalité vous propose son aide logistique et matérielle pour l'organisation de votre fête. Il vous suffit pour cela de vous inscrire avant le mercredi 3 mai en retournant à la Mairie le formulaire disponible sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie.

Où inviter ses voisins ?

Dans votre cour, votre hall, votre appartement, votre jardin ou votre maison...

Comment participer ?

- Mettez une affiche dans votre hall ou devant votre maison en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillasons !
- Vous pouvez vous procurer gratuitement l'affiche et les invitations pour vos voisins sur le site www.lafetedesvoisins.fr



SAMEDI

• 24 JUIN •

LA

Fête

DU

Parc

ÉDITION 2017

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON

- ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS
- PETITE RESTAURATION POSSIBLE
TOUTE LA JOURNÉE

ENTRÉE LIBRE

TOURNOI DE FOOT :

4^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL DE L'AMITIÉ ET DU FAIR-PLAY DE NEUILLY-PLAISANCE

La section football de "Neuilly-Plaisance Sports" organise son 4^{ème} "Tournoi international de l'Amitié et du Fair-Play", homologué par la FFF et destiné aux joueurs de 14 et 15 ans.

Celui-ci, placé sous les signes de l'Amitié et du Fair-Play, se **déroulera à la Pentecôte, du samedi 3 au lundi 5 juin 2017.**

16 équipes seront en compétition : 4 originaires du Portugal, d'Algérie, de Roumanie et d'Italie et 12 françaises, en provenance d'Ile de France.

Les matchs se dérouleront entre 10h30 et 18h au Stade municipal et la finale, le 5 juin vers 16h30. De nombreuses animations sont prévues.



ASSOCIATION DES FAMILLES :

Deux spectacles pour les amoureux de la Danse !

Samedi 17 juin, à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance, profitez des Galas de fin d'année de l'Association des Familles sportives de Neuilly-Plaisance.

Samedi 17 juin à 15h, Le coffre à jouets : retournez en enfance et redécouvrez l'univers des jouets d'hier et d'aujourd'hui. Un magnifique voyage pour ceux qui refusent de grandir !!!



Samedi 17 juin à 19h30, au travers d'un superbe gala de danse classique & danse moderne, l'association présentera différentes variations aussi élégantes que divertissantes.

Informations pratiques :

Tarif 15h00 : 4 € / Tarif 19h30 : 6 €

Tarif pour les 2 spectacles : 8 €

Réservations et renseignements au 07 68 81 65 38 ou sur contact@associationdesfamilles.fr

ARC EN CIEL :



Exposition "L'Art ou voir le monde autrement"

Du 12 au 17 mai, à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque Guy de Maupassant, l'association Arc-en-Ciel vous propose de découvrir ses créations, qui satisferont tous les goûts et tous les âges.

Programme de l'exposition :

- Samedi 13 mai de 10h à 18h30
- Dimanche 14 mai de 10h à 12h
- Mardi 16 mai de 15h à 18h30
- Mercredi 17 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Nous vous attendons nombreux au vernissage-cocktail vendredi 12 mai à 19h !

HEMAN :



L'école de danse urbaine HEMAN sur scène **Rendez-vous le samedi 3 juin à 19h et le dimanche 4 juin 15h30** à la Salle des Fêtes pour assister au spectacle de fin d'année de l'école de danse urbaine HEMAN. Chaque spectacle sera l'occasion de voir sur scène les élèves de 4 ans à l'âge adulte, en Hip Hop, Jazz Rock et Modern Jazz, ainsi que les professeurs pour le final du spectacle. Entrée 5 € auprès de l'Ecole de danse Heman ou au tarif de 5.50 € sur le site internet Heman.fr

"Vivaldi A Dit" joue et chante CATS !

L'association "Vivaldi A Dit" vous invite à ses deux concerts programmés les **samedi 13 mai à 20h30 et dimanche 14 mai à 15h** à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance.

"Vivaldi A Dit" vous attend nombreux pour ce week-end festif et chantant !

Si vous souhaitez assister à ces concerts, contactez l'association : secretariat@vivaldiadit.org

Entrée gratuite



ARABESQUE :

"Ça va show'ffer 3"

Magali a fait un rêve... celui où je frotte une lampe magique
Samedi 6 mai est une date à retenir, il s'agit de la 3^e édition du spectacle "Ça va show'ffer" organisé par l'association Arabesques.
Cette soirée festive et solidaire vous emmènera au pays des mille et une nuits. L'ensemble des fonds sera reversé aux associations "Main dans la Main" et "Clowns Z'hôpitaux".



6 mai 2017 à 19h30

Salle des Fêtes

(11 av. du Maréchal Foch)

Tarifs : 10 € adultes / 5 € enfants

Infos et réservations sur

www.mairie-neuillyplaisance.com



CMASC :

La compagnie théâtrale "La Fauvette" sur les planches de Neuilly-Plaisance

Samedi 20 mai, ne manquez pas le spectacle qui vous donnera la banane !

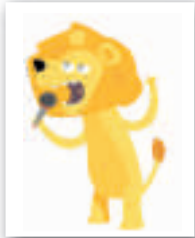
Cette année le spectacle de la compagnie théâtrale "La Fauvette" se déroulera le vendredi 19 et le samedi 20 mai.

Alors à vos agendas !

Rien ne sert de courir, il faut partir à point ! Vendredi 19 mai à 20h à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale, les enfants de la troupe de théâtre présenteront un spectacle intitulé "Audition pour une fable", inspirée de Jean de La Fontaine. Lion, moustique, corbeau ou encore cigale, ne manquez pas cette audition hors du commun.



Samedi 20 mai à 19h à la Salle des Fêtes, 2 spectacles vous sont proposés. Le 1^{er} intitulé "Les olympiades du rire" est réalisé par les préadolescents et les adolescents. Le 2^e sera présenté par les adultes qui joueront la célèbre pièce "L'odyssée pour une tasse de thé" écrite par Jean-Michel RIBES.



*Entrée gratuite aux deux spectacles.
Plus d'informations auprès du Service du CMASC au 01 43 00 96 16.*



EXPÉDITIONS NATURE :

Envie de devenir acteur de la sauvegarde d'un emblème nocéen ? Connaissez-vous bien votre commune et le Parc des coteaux d'Avron ? En participant aux "Expéditions Nature", la Mairie vous propose de découvrir ou re découvrir ce site naturel unique en Ile-de-France.

Deux sessions aux caractéristiques et objectifs bien différents vous sont proposées.

Samedi 22 avril, participez à une "expédition nature nocturne", et partez à la rencontre des batraciens ainsi que d'autres animaux nocturnes : papillons de nuit, lucioles, chauve-souris... selon les rencontres.

Samedi 20 mai, sera une expédition de jour, durant laquelle vous pourrez observer

le comportement de la faune et de la flore au printemps, saison dite du renouveau : la fin de l'hibernation pour certains, le retour de migration pour d'autres ou encore la saison des amours.

Nous tenterons enfin de comprendre les mécanismes qui permettent à certains arbres de "renaître" après l'hiver et aux feuilles de "réapparaître".



Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou téléphonez au 01 43 00 96 16.

UN HORLOGER-BIJOUTIER DE TRADITION

Eric ADNOT, horloger-bijoutier en centre-ville, a hérité d'un véritable savoir-faire familial.

C'est en effet son grand-père paternel qui a acheté la bijouterie située au 27 avenue Georges Clemenceau, en 1927.

"Ce doit être l'un des plus anciens, voire le plus ancien commerce en activité à Neuilly-Plaisance", dit M. ADNOT.

Puis son père a repris l'affaire au début des années 50, procédant à l'agrandissement du magasin.

Enfin, Eric ADNOT en prend la direction en 1993.

C'est peu dire qu'aujourd'hui, celui-ci, en plus d'avoir obtenu un diplôme de l'Ecole du Louvre spécialité "Bijouterie", bénéficie d'un savoir-faire familial reconnu qui lui permet d'assurer tous types de réparations en horlogerie et en bijouterie, dans les délais les plus brefs.

M. ADNOT effectue également des créations de bijoux ou des modifications de bijoux existants.

"Depuis mon plus jeune âge, j'ai regardé, j'ai observé puis reproduit ce que j'avais vu. Cette expérience là est incomparable", dit-il.

Enfin, celui-ci propose à la vente : montres, réveils, pendules, bijoux en or ou argent, bijoux fantaisie de marque Morellato et Unastoria, et ce qui va avec, bracelets de montres en cuir ou métal, tous types de piles...

Enfin, cette année marque un anniversaire, celui des 90 ans de la Bijouterie, âge plus que respectable qu'il conviendra de célébrer sans qu'aucune date précise n'ait déjà été arrêtée.

"Il y aura des surprises promotionnelles pour les Nocéens", annonce Eric ADNOT !



La Bijouterie ADNOT

Contact :

Bijouterie ADNOT
27 Avenue Georges Clemenceau
01 43 00 13 24

"ALEAS... ASSURANCES", C'EST AUSSI CELLE D'UN SERVICE DE QUALITÉ !

José DA SILVA, courtier en assurances, dispose d'une compétence de plus de 20 ans, mise au service de sa clientèle.

En 2015, il ouvre son agence à Neuilly-Plaisance. *"Je souhaitais travailler dans un centre-ville agréable et à taille humaine, avec un côté village"*, dit-il.



Là où M. DA SILVA, outre ses qualités professionnelles fait la différence, c'est dans son rapport à la clientèle, empreint de chaleur humaine et d'accessibilité.

"Pour moi, chaque cas est unique, c'est la raison pour laquelle je traite chaque dossier, de son origine à sa conclusion, de façon personnalisée en assurant le meilleur tarif à chacun", poursuit-il.

Le réseau de partenaires avec lequel il est en contact au quotidien permet également à José DA SILVA de répondre rapidement à toutes les situations, même les plus complexes, assurant tous les risques : grosses cylindrées, problèmes de permis, résiliations de contrats précédents, jeunes conducteurs, sinistres...

"J'aime le travail bien fait, c'est mon côté un peu "ancienne école" et ma satisfaction dépend de celle de mes clients", dit-il encore.

Grâce à son caractère affable mais aussi en raison d'un investissement personnel important en faveur de la ville, José DA SILVA étant membre du l'UCEAI + et délégué de quartier, est connu et apprécié de nombreux Nocéens.

Contact :

Aleas Assurances
38 avenue du Maréchal Foch
01 43 02 12 12
aleas2@wanadoo.fr

PALOCHIC : DU PRÊT-À-PORTER FÉMININ "FASHION - CHIC"

La boutique de Prêt-à-porter féminin "Palochic" a ouvert ses portes en novembre dernier.

Isabelle DE CASTRO, sa responsable passionnée de mode, invite tout d'abord sa clientèle au plaisir des yeux, celui de

découvrir un magnifique magasin !

Puis ce sont des articles de vêtements très mode, du "fashion chic", qui sont proposés aux clientes, pour tous âges et pour toutes tailles (jusqu'au 48), mais également de nombreux accessoires comme des sacs ou des bijoux modernes.

"Je fais également des vêtements pour enfants, excellentes idées de cadeaux, avec un choix de plus en plus important et varié", dit Mme DE CASTRO qui, à l'écoute de sa clientèle, pratique des tarifs raisonnables.



Palochic : du prêt à porter féminin "Fashion".

Contact :

Palochic
27 avenue Georges Clemenceau
06 59 25 49 85

NOUVEAU CONCEPT POUR LE "DRESSING BY NADINE"

Après avoir passé plusieurs années à travailler dans le célèbre quartier du "Sentier", haut-lieu du textile parisien, Nadine AGGOUN a ouvert "Le Dressing by Nadine" à Neuilly-Plaisance, il y a maintenant près de 3 ans.

Passionnée par son métier, celle-ci déclarait à l'époque : *"Je ne vends pas pour vendre, je veux que mes clientes soient belles !"*

Aujourd'hui, si sa devise n'a pas changé, "le Dressing de Nadine" développe un nouveau concept dans ce même esprit de mise en valeur de la silhouette féminine, celui consistant à associer dressing chic et pratique aux accessoires, chaussures, bijoux du goût de ses clientes.



Le "Dressing by Nadine"

Nadine AGGOUN, toujours aux "petits soins" pour elles, s'occupe de tout et cela, pour un prix tout à fait abordable.

Et en ce moment :
destockage massif avant travaux !

Contact :

"Le Dressing by Nadine"
32 bis avenue Georges Clémenceau
06 21 19 36 86

"LA VIE BIO" DÉMÉNAGE POUR S'AGRANDIR

Javid AKHTAR qui dirigeait depuis deux ans le magasin "la Vie Bio" situé au 42 avenue Georges Clemenceau, vient de déménager à quelques mètres de là, pour s'installer avenue Foch.



Javid AKHTAR, dans son magasin.

"A ce propos, je remercie la Mairie qui a porté mon projet et m'a soutenu dans l'obtention du prêt d'honneur à "taux 0" de 15 000 euros dont j'ai pu bénéficier pour concrétiser mon projet", dit M. AKHTAR, lui-même nocéen. Ce récent déménagement est motivé par le succès rencontré par la variété de produits, que propose ce dernier : produits

frais, crèmerie, charcuterie, fruits et légumes, jus de fruits, vins, compléments alimentaires, huiles essentielles, produits alimentaires pour bébés et plus de 40 produits sans gluten.

Tout cela, associé à la nouvelle gamme de produits proposés : volaille bio, viande bio, surgelés bios et tant d'autres choses encore, fait rapidement comprendre que son

magasin d'origine était devenu trop petit ! *"Si mes produits ont du succès, c'est peut-être que mes clients savent qu'en les achetant, ils combineront plaisir gustatif et saine consommation",* poursuit M. AKHTAR.

Ce que l'on constate en pénétrant dans le magasin, c'est la chaleur avec laquelle ce dernier accueille ses clients venus découvrir tous ces produits aux emballages biodégradables de couleurs chatoyantes, parfaitement ordonnés sur les étagères.

Bref, le plus difficile en pénétrant à l'intérieur de "La Vie Bio", c'est de pouvoir se restreindre car l'on a envie de tout acheter ! Le nouveau magasin est ouvert depuis le mardi 18 avril.

Contact :

La vie bio

Nouvelle adresse :

33 avenue du Maréchal Foch

Ouvert depuis le mardi 18 avril

01 43 00 98 36 - 07 88 13 47 52

SOIRÉE JAZZ "CHEZ RAMBO"

Le samedi 22 avril, à partir de 20h, la Pizzeria "SAN DANIELE" organise une soirée Jazz avec le

groupe "Blue 4" composé de 4 musiciens confirmés : David au saxo, Alain et Pascal à la guitare et Karim

à la batterie.

Ambiance de qualité garantie !



Contact :

Pizzeria "San Daniele"

1 avenue Victor-Hugo

Neuilly-Plaisance

Réservations :

01 49 44 13 29



Maman d'un élève de CE2 d'une école nocéenne, je me réjouis de ce que fait la Ville concernant la collecte des "Bouchons d'Amour".

Bravo pour le Concours des établissements scolaires que vous organisez depuis quelques années et qui permet de sensibiliser les enfants à cette cause solidaire et écologique.

Merci. Cette réussite est due, au-delà de ce qui est mis en place par la Ville, à la générosité des Nocéens !

En tout cas vous n'êtes pas la seule à vous manifester et nous avons reçu plusieurs courriers allant dans le même sens que le vôtre, dont celui de la Présidente des BA du 93 que nous publions ci-dessous.

"Monsieur le Maire,

Les membres de l'association LES BOUCHONS D'AMOUR tiennent à vous remercier ainsi que tous les habitants de la ville, pour votre importante participation à la collecte des bouchons.

Cela fait maintenant 10 ans que nous avons inauguré les "Dauphins", et depuis la collecte n'a pas cessé.

Nous réceptionnons entre 400 et 600kg de bouchons toutes les trois semaines environ.

Nous pouvons dire que Neuilly Plaisance est la ville de Seine-Saint-Denis qui nous dépose le plus de bouchons.

En souhaitant que cette collaboration puisse continuer encore longtemps.

Cordialement

Françoise COURTIN"

Présidente des bouchons d'amour 93



Bonjour. Ayant fréquenté les hôpitaux à l'occasion de la maladie de l'un de mes proches, j'ai vu le remarquable travail effectué par le personnel médical. Je souhaiterais, moi aussi, pouvoir apporter ma contribution en "accompagnant" les malades. Savez-vous où je pourrais m'adresser ?

Il existe plusieurs structures spécialisées comme l'association ASP fondatrice située à Paris.

Celle-ci comprend 250 bénévoles accompagnant les personnes en soins palliatifs ainsi que leurs familles.

Ces soins sont associés aux traitements de la maladie et ont pour objectif de préserver la qualité de vie en soulageant les douleurs physiques et psychologiques du patient.



L'ASP fondatrice nous a fait savoir, que du fait du nombre croissant des demandes, elle souhaitait renforcer ses équipes de l'hôpital Saint Camille de Bry-sur-Marne (94) et de l'hôpital les Ormes de Montfermeil (93).

Cette structure dispense aux bénévoles dont la candidature est

retenue, des formations leur permettant d'apporter une écoute et une présence aux malades et à leur famille.

La disponibilité requise est d'environ 4 heures par semaine.

Contact :

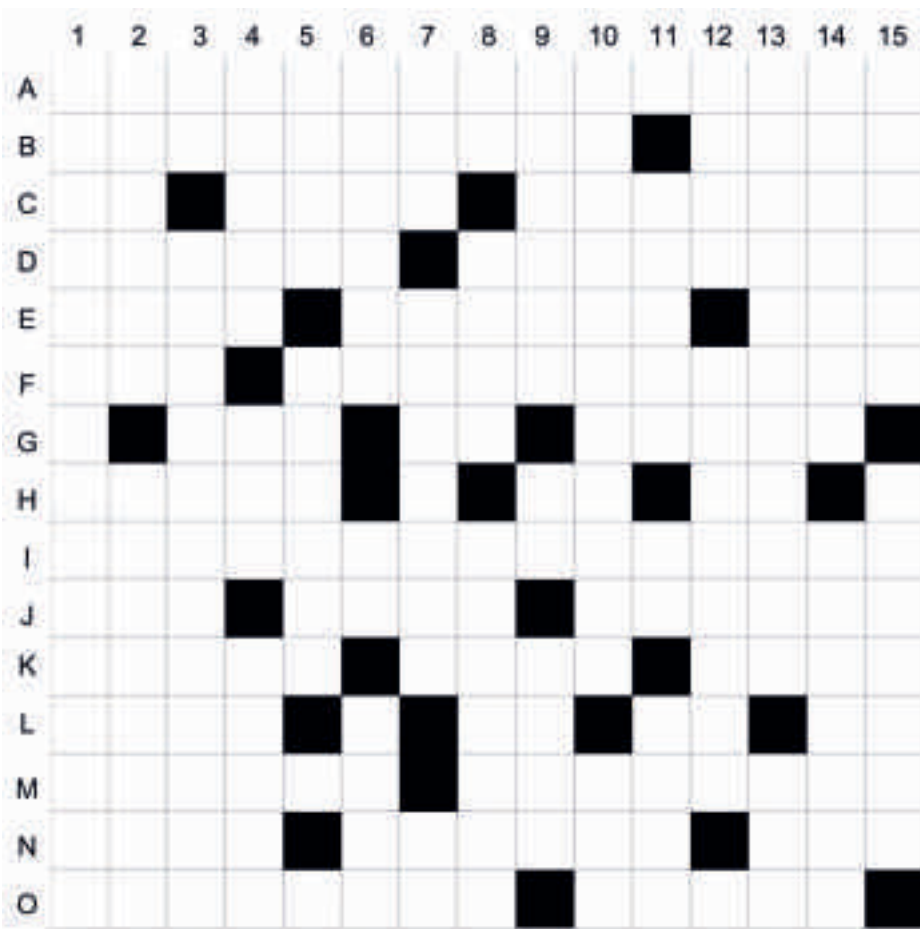
ASP fondatrice

37 - 39, avenue de Clichy

75017 Paris

Tél : 01 53 42 31 33

recrutement.benevoles@aspfondatrice.org



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Ne manquent pas d'inspirations
- B Soulage de tous les maux - Agrippa
- C Article - Vraiment pas grave - Inséparable de Gavroche
- D Passée sous presse - Exprime la joie
- E Souvent fléchés - Agenouillait nos aïeules - Composent un patchwork
- F Interjection - Montrés avec mépris.
- G Dans le blé - Dans le ton - Des signes d'avant Alzheimer
- H Mélanges d'épices - Débutait une série - Font valser dans le milieu
- I Modifie la tension d'un solvant
- J Souvent cultivé - Perds - Pas renfermé
- K Mauvais filtre - Bordé par la Montagne Noire - Coupa n'importe comment
- L Avéré - Roulé - Conjonction - Aux bouts de l'ennui
- M Crée - La grande ourse n'a pas de secret pour lui
- N Fait du mauvais cent - Oiseau d'Australie - Salé en bord de mer
- O A l'envers: victime de surmenage - Comme un chien sur le toit

Verticalement

- 1 Toujours fidèle au poste
- 2 Défenses d'animaux - Volatile
- 3 Phon : presser - Incarcérations
- 4 Cassettes - Plus mauvais - Plante purgative
- 5 Montre des limites - Indolents
- 6 Cofondateur du marxisme - Pronom - Grande en 1789
- 7 On l'a parfois à la bouche - Entraîne un intérêt - En reste
- 8 Soldat allemand - Un vrai gouffre - Danse hongroise
- 9 Jeune rapace - Personnel du bas - Pas très habituel
- 10 Assure une bonne mise en scène - De Grèce
- 11 Mis quelquefois en demeure - En marge - Parfois trop salés
- 12 Dans le Morbihan - Circulent à Barcelona
- 13 Pour les us - Se rebelle sur le chef
- 14 Conçues par l'esprit - Sont vraiment humaines
- 15 Appréciés des carnassiers - Pouvait même danser en claquettes

SUDOKU :

3	8		6						2
								6	
5				3		9			
9	6					7	3		
	5	2							
				1					
6	1				3	8			
	2	7		5					
8			1		9		2	7	

Solutions du précédent numéro

6	1	3	4	8	9	5	2	7
8	9	7	5	6	2	3	1	4
2	5	4	7	1	3	9	6	8
7	4	1	2	3	8	6	5	9
9	2	6	1	5	4	8	7	3
3	8	5	9	7	6	1	4	2
1	7	8	3	4	5	2	9	6
5	3	9	6	2	7	4	8	1
4	6	2	8	9	1	7	3	5



ÉTAT CIVIL



• NAISSANCES EXTÉRIEURES

- Amelia MAGNANT ROSSAT
- Lucie PONZIO
- Aylan MARTIN
- Nelya IDJEROUIDENE
- Layvin LAMBERTY
- Danny DA CRUZ MENDONÇA
- Abib GHUILEB
- Vincent ARTAUD LEVILION
- Roxane GAUROY
- Ariana DE OLIVEIRA DUARTE SOUSA
- Kishan KIRUBARAJ
- Maymouna SISSOKO

- Lilia CITRONNELLE
- Alpha THIAM
- Dayanne DIAS MONTEIRO
- Mayna ATHOUMANI
- Kinnan QUELLET
- Inaya HENHEN
- Aïden BIAGAM MOUGA
- Aya DEHOUM
- Leticia VACARCIUC
- Ritaj ZEGHMICHE
- Lucas MORETTE
- Samuel CHABOT
- Lucas CICHON
- Hayden CHOMET

- Amira SHIHAVUDDIN
- Anne-Marie FOULQUIER
- Elyes ZAIRI
- MARIAGES**
- Monsieur Rachid HADDOUCHI et Madame Farah SOUIDI
- Monsieur Baba MBAYE et Madame Maimouna SECK
- Monsieur Philippe ARGENTI et Monsieur Didier MASSE

- DÉCÈS**
- TRAN veuve HOANG Thi Truc, 99 ans
- JAKUBSON veuve DEFFEUR, 72 ans

- LIÉNARD Mauricette, 76 ans
- CHARLIER Luc, 64 ans
- DIET épouse GARNIER Raymonde, 92 ans
- JOURDAN Veuve GARBAY Madeleine, 99 ans
- JAUNARD Serge, 86 ans
- FONTAINE Veuve BRUN Jacqueline, 85 ans
- GENET épouse ESNAULT Christiane, 76 ans
- BAGLIN Raymond, 85 ans
- DEPÉTRO Joséphine, 84 ans
- BUJIA CASTRO Purification, 81 ans
- MEGDOUD Daoud, 70 ans
- MALOBERTI Santei 70 ans
- LASLADJ Seddik, 95 ans
- MAHIOUZ Mina, 87 ans

LE GRAND PARIS LANCE LE DISPOSITIF "MÉTROPOLE ROULE PROPRE"

La Métropole du Grand Paris, qui souhaite lutter contre la pollution de l'air, offre aux particuliers faisant l'acquisition d'un véhicule propre en substitution d'un véhicule polluant mis au rebut, une aide financière cumulable avec les aides d'Etat.

Celle-ci peut s'élever jusqu'à un montant de 5000 euros pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion (1 par foyer), qu'il soit électrique, hydrogène, hybride rechargeable ou GNV, si vous remplacez votre véhicule immatriculé jusqu'au 31/12/1996 ou votre deux-roues immatriculé jusqu'au 31 mai 2000.

Renseignements :



www.metropolegrandparis.fr

L'aire de jeux du Square Ionesco fait peau neuve !

C'est en début d'année, que la municipalité en collaboration avec les services techniques, ont décidé de rajeunir l'aire de jeux du Square Ionesco.

Les équipes municipales ont entamé les travaux le 2 février et après plusieurs phases de transformation (réalisation d'une dalle en béton, pose des nouveaux jeux, pose du sol souple, pose d'une clôture barreaudée et changement des candélabres), l'aire de jeux pour enfants de 3 à 12 ans a de nouveau ouvert ses portes le 10 avril dernier



ESSAIS D'ABEILLES

L'association "Champs d'Abeilles", située à Noisy le Grand, nouvellement venue dans l'univers de l'apiculture propose, à titre gratuit, ses services pour récupérer tout essaim d'abeilles à Neuilly-Plaisance.

Contact :

vikidab@live.fr
06 14 86 18 01

DERNIÈRE MINUTE :

Félicitations aux équipes de NPS Badminton !

Les équipes féminine et masculine de Badminton de Neuilly-Plaisance se sont classées respectivement première et seconde de leur groupe après avoir disputé plusieurs matchs le long de la saison 2016-2017. C'est une grande satisfaction pour le club qui vise ce classement depuis sa création.



Équipe féminine de Badminton de Neuilly-Plaisance.



Équipe masculine de Badminton de Neuilly-Plaisance.

L'ATCI

L' "Accueil Tourisme Comité d'Initiative" (ATCI) sise au 11 rue du général de Gaulle (hall de la bibliothèque) vous propose :



Pour les 30 ans du Futuroscope :
Deux jours de visite, deux jours de plaisir...

Vous allez passer deux jours de rêve : magie et mystère le jour, étoiles et féerie la nuit !

La journée : des voyages extraordinaires qui vous plongeront dans l'atmosphère fun, festive et fantastique du parc.

En soirée : La Forge aux étoiles, une nouvelle aquaféerie nocturne imaginée par le cirque du soleil.

24 & 25 - JUIN 2017 - 280 €

Transport, pension complète, assurance annulation, entrée 2 jours au parc

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence, se déroulera du 18 avril au 19 mai 2017 inclus.

Celle-ci concerne les départements de Paris, du Val de Marne, de Seine-Saint-Denis et de Seine et Marne.

Neuilly-Plaisance fait partie du périmètre du SAGE Marne Confluence.

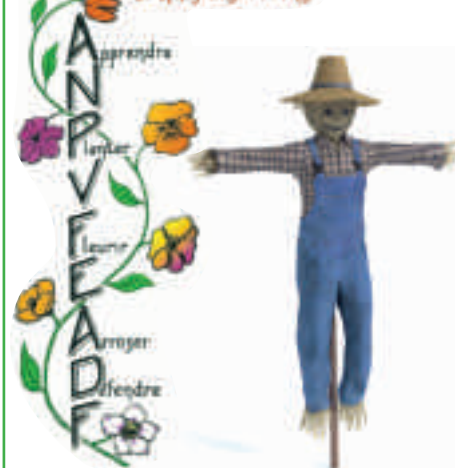
Durant la période susmentionnée, le dossier d'Enquête publique sera consultable à la Mairie de Neuilly-Plaisance, 6 rue du Général de Gaulle, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquêtes à la Mairie de Neuilly-sur-Marne, 1 place François Mitterrand (93330).

Il pourra également les adresser par correspondance (à l'attention du Président de la Commission d'enquête) au siège de l'enquête : Préfecture du Val de Marne, Direction de la Coordination des Politiques publiques et de l'appui territorial ; Bureau de l'Environnement et des procédures d'utilité publique, 21/29 avenue du Général de Gaulle 94038 Créteil-Cedex.

NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE

ASSOCIATION NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE ET AMIS DES FLEURS



Dans le cadre de l'opération "POTAGER à PARTAGER", l'association participera également au concours départemental "d'Epouvantails".

Celui-ci consiste à installer les créations, conçues pour l'occasion et auxquelles des numéros seront attribués, dans le potager.

Les visiteurs auront alors à voter afin de désigner l'œuvre la plus belle, la plus originale ou la plus amusante.

Dans ce cadre, NPVF fait appel à candidatures individuelles ou collectives, pour la réalisation de ces créatures de fer, de bois ou de chiffons, sur le site du plateau d'Avron.

"Neuilly-Plaisance Ville Fleurie" compte sur vous !

Par ailleurs, l'association propose une escapade dans le Loir et Cher, du mardi 5 au jeudi 7 Septembre 2017.

• Au programme : Chaumont sur Loire (Festival international des jardins) - Bourre (carrière de tuffeau et champignonnière) - l'Abbaye de Fontevraud - Villandry

En petit train circuit de la Vallée du Loir

• Arville (commanderie des Templiers).
Les Inscriptions sont déjà ouvertes pour cause de réservation des hôtels.

Renseignements :

Paul HERVIOU : 06 82 48 36 20



PROCURATIONS MODE D'EMPLOI

Voici quelles sont les règles en matière de procurations pour les scrutins présidentiel (23 avril et 7 mai) et législatif (11 et 18 juin).

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote.

Par ailleurs, le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France, soit :

- 1 procuration établie en France,
- ou 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger,
- ou 2 procurations établies à l'étranger.

Le mandant doit se présenter en personne :

- dans un **commissariat de police** ou une **gendarmerie**
- ou au **tribunal d'instance** de son domicile ou de son lieu de travail.

Pour Neuilly-Plaisance au : Tribunal d'instance du Raincy : 8 allée Baratin 93340 LE RAINCY.

Pour l'établissement de la Procuration :

- Le mandant doit présenter un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire...)
- Il n'a pas à fournir de justificatif sur le motif de son absence, ni à prouver l'identité ou l'adresse du mandataire.

Puis il remplit le formulaire qui lui est présenté.

Une fois ces formalités accomplies, un récépissé est remis au mandant. Si l'état de santé du mandant l'empêche de se déplacer, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. Cette demande doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

SEJOUR A SIXT

Les élèves de CM2 B de l'école du Centre, accompagnés de leur enseignante **Mme Françoise LAPERRINE**, sont partis en classe de neige à Sixt-Fer-à-Cheval (Haute Savoie).

Ils ont été accueillis à l'Hôtel "le Choucas", du 14 au 23 mars.

Durant leur séjour, ils ont participé la plupart du temps sous un temps splendide, à de nombreuses activités: ski, raquette, promenades, fabrication de fromages, visite de la maison de la Réserve naturelle, intervention neige et avalanche, danses savoyardes ...



La classe de CM2 B de Mme LAPERRINE de l'Ecole du Centre.

Ils ont également pu goûter les plats traditionnels de la région: tartiflette, raclette....

Puis ils sont rentrés heureux, la tête et la valise pleines de souvenirs...

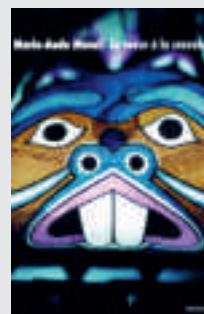
LIVRE DU MOIS

Auteur : Marie-Aude MURAIL

Editeur : ECOLE DES LOISIRS

Titre : "LE TUEUR A LA CRAVATE"

Roman policier à partir de 12 ans



Ruth, 14 ans, découvre un jour une vieille photo de classe, que son père a rangée dans une boîte à chaussures. Sur une photo de terminale, son père, Martin Cassel, sa mère Marie-Eve et

la sœur jumelle de celle-ci, Eve-Marie, beaucoup plus souriante. Elle tient la main de Martin. Pourquoi ?

Les deux sœurs sont mortes : Eve-Marie, l'année de la photo, étranglée au bord d'une rivière à l'aide d'une cravate. Marie-Eve, vingt ans après, à la suite d'une rupture d'anévrisme.

Encouragée par son amie Déborah, Ruth poste la photo sur le site "perdudevue.com" en prenant l'identité de son père et inverse volontairement le prénom des deux sœurs disparues.

Ruth ne pouvait imaginer qu'un simple clic, lancé comme un jeu, aurait pu avoir des répercussions aussi dramatiques.

La photo postée sur le net fait remonter à la surface des secrets et des rancoeurs...

"HORIZON CANCER" RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

- 1 comptable jusqu'au bilan, logiciel utilisé EBP, environ 8 heures / semaine
- 1 jardinier, environ 4 heures/semaine de mars à Octobre
- 1 personne pour faire le ménage 3 heures/semaine
- Plusieurs bénévoles pour aller visiter les malades à l'hôpital après avoir reçu une formation dispensée par l'association.

Contact :

Pauline Cussac

Vice Présidente

06 46 24 08 67

01 43 32 79 77

ALLONS VOTER !

Dans quelques jours nous serons appelés à nous prononcer lors des prochaines élections présidentielles des 23 avril et 7 mai prochains, puis des élections législatives des 11 et 18 juin.

Ces scrutins sont déterminants pour l'avenir de notre pays.

A ce titre, nous vous invitons à vous mobiliser pour aller voter, prouvant ainsi que le droit qui nous est donné de nous exprimer le plus directement et le plus efficacement possible, est essentiel en démocratie.

Certains peuvent être tentés par l'abstention ; nous les appelons à ne pas se résoudre à tomber dans le fatalisme et l'indifférence face aux défis majeurs qui attendent notre pays et auxquels ni la colère, ni le désintérêt ne permettront de répondre.

A ce propos, les collectivités territoriales et Neuilly-Plaisance en particulier doivent être conscients des enjeux que pose cette élection.

Il s'agit tout d'abord de s'interroger sur la poursuite de la baisse de dotations de l'État et des conséquences que cela impliquerait dans la gestion quotidienne de nos finances locales.

Pour Neuilly-Plaisance, malgré les désengagements gouvernementaux, nous avons adopté, depuis 11 ans le principe "zéro augmentation d'impôt".

Mais jusqu'à quand pourrions-nous tenir ?

Il faut également prendre toute la mesure des nouveaux transferts de compétences de l'État vers les collectivités territoriales.

A cet égard, les pouvoirs publics nous imposent, par exemple, la mise en œuvre de nouveaux dispositifs comme la gestion des cartes d'identité, sans pour autant nous allouer des moyens supplémentaires.

Enfin, nous devons nous interroger sur les conséquences des réformes territoriales successives et le rôle prépondérant joué par les métropoles sur les villes.

Allons-nous vers la disparition des communes qui constituent les organes décisionnels les plus proches des Français ?

Aller voter, c'est ne pas se résoudre à rester spectateur de son avenir, individuel et collectif !

Les élus du Groupe majoritaire.

NOTRE VILLE SE DÉSENGAGE DE L'AVENIR.

Comme chaque année, le mois de mars a été l'occasion d'un débat budgétaire. Tant de chose à en dire : nous renvoyons nos lecteurs à notre site Internet pour lire notre déclaration en Conseil.

Principalement, nous continuons d'observer une évolution inquiétante de notre budget. D'année en année, la "cagnotte" de notre ville, qui permettrait de financer nos projets, se réduit, diminuant de moitié depuis 2012. Face à cette situation, depuis deux décennies, nous proposons à l'actuelle équipe municipale de redynamiser l'économie de notre ville et ainsi trouver de nouvelles ressources budgétaires. Mais nos propositions ne sont pas entendues.

À cette situation s'ajoute l'étonnant positionnement politique de Christian Demuynck. Soutien officiel de François Fillon - qu'il parraine en tant que maire lors de la prochaine élection présidentielle -, il s'engage ainsi aux côtés d'un homme dont le programme prévoit une nouvelle diminution des crédits pour les villes. Situation ubuesque puisque, dans le même temps, il fustige en Conseil municipal la baisse de ces mêmes crédits. Que faut-il en conclure, si ce n'est l'expression d'une petite manœuvre politique ?

De contradictions en contradictions, notre crainte est que le maire actuel laisse une situation budgétaire dégradée à la fin de son mandat et une ville sans projet d'avenir.

Les élus du groupe *Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance*
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ

DÉMOCRATIE SÉCURITÉ PRÉVENTION

Dans son éditorial des Echos de mars/avril, le maire s'oppose à un projet de Quartier de Préparation à la Sortie (QPS) à Noisy-le-Grand. Il soutient la demande d'une consultation des administrés.

Les QPS sont des structures d'une centaine de places pour faciliter la réinsertion civile de détenus condamnés à de courtes peines.

Quand on se targue d'être un fervent défenseur de la sécurité du citoyen, on se devrait d'accepter le principe de ce type de structure préventive qui viendra diminuer, à terme, le taux trop élevé de récidive après une détention et une sortie non préparée. Ceci n'excluant pas la consultation des administrés, bien entendu.

**Liste Neuilly-Plaisance
Citoyenne Solidaire.**
www.neuillyplaisance.com

Villa Flora

NEUILLY-PLAISANCE

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

Prochainement au cœur de Neuilly-Plaisance

PTZ 2017
EXCEPTIONNEL

**ÉLIGIBLE
LOI PINEL**
RENTABILITÉ
EXCEPTIONNELLE

SUCCÈS COMMERCIAL
venez vite en profiter !

0 800 000 805

Service & appel
gratuits



ESPACE DE VENTE :
37 av. du M^ol Foch, Neuilly-Plaisance

NEOVARIM
COMMERCIALISATION